

L'EMPLOI DE L'ESS **2011*** ET DANS L'ESS EN HAUTE-NORMANDIE

Approche quantitative et sectorielle réalisée
par la Chambre Régionale de l'Économie Sociale
de Haute-Normandie

*données chiffrées 2008



cres

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
de Haute Normandie

édito

L'emploi en Haute Normandie fait l'objet de nombreuses études de l'État et des collectivités territoriales et tout particulièrement de la Région : les axes retenus dans le Contrat Régional de Développement Economique (CRDE) et le Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation Professionnelle (CPRDF) en témoignent.

Tous deux affirment en effet la nécessité d'élaborer des stratégies d'anticipation des évolutions économiques en se basant sur l'observation et la mesure de ces phénomènes.

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS), dont l'importance stratégique pour le développement territorial est elle aussi mise en exergue dans le CRDE, représente une réelle force économique existante et potentielle, comme le prouvent les quelques chiffres issus du présent document :

- 5 555 établissements employeurs et 53 712 salariés soit 11,6% de l'emploi privé ;
 - plus de 1,2 milliards d'euros de salaires ;
 - 16% de la création nette d'emplois supplémentaires en Haute-Normandie entre 2005 et 2008.
-

Cette nouvelle étude de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale (CRES HN) sur l'emploi dans l'ESS fait suite à nos deux publications de juin 2010 : le premier "Panorama de l'ESS en Haute-Normandie" et "La gestion de l'emploi dans le secteur associatif en Haute-Normandie". Elle s'inscrit ainsi dans un corpus plus large d'études statistiques réalisées par l'État (avec la DIRECCTE et l'INSEE), la Région mais aussi par des acteurs de l'ESS sur des territoires ou des secteurs d'activité ciblés.

La CRES s'attache ainsi à entretenir autant que possible la permanence de cette observation et l'analyse des évolutions de l'ESS en Haute-Normandie qui nous semblent essentielles pour une prise en compte plus efficace dans les stratégies économiques.

Par cette étude, la CRES HN veut aussi et surtout montrer qu'un autre modèle économique est possible au service des personnes et de leurs besoins économiques, sociaux et environnementaux. Portant sur la première année d'effets locaux de la crise née de la spéculation financière (2008), elle montre que l'ESS n'est souvent pas impactée de la même façon que le reste de la production privée et qu'elle a même tendance à mieux y résister. Ces enjeux seront ainsi au cœur des propositions des Chambres Régionales de l'Economie Sociale envers les responsables politiques nationaux et régionaux.

Édito	01	Agriculture, sylviculture pêche, (AZ)	14
Table des matières	02	Un secteur, une région, une époque	14
Méthodologie	04	Un des secteurs les moins importants de l'ESS	14
Le champ d'observation des Chambres Régionales de l'Économie Sociale	04	La production agricole haut-normande n'est pas sociale et solidaire	14
Définition du périmètre	04	Deux tiers de coopératives, un tiers d'associations	15
Présentation des sources de données INSEE mobilisées par la CRES	05	Rémunération	15
Définition des principaux indicateurs	05	Une année de contraction de l'emploi dans le secteur agricole	15
Le découpage sectoriel	05	Industrie et construction (BE+FZ)	16
Données régionales globales	06	Des salariés répartis sur un petit nombre d'établissements	16
Un poids dans l'emploi régional encore relativement faible	06	Une part minimale d'organisations de l'ESS	16
Une majorité d'établissements de moins de 5 salariés	06	Une majorité de coopératives	17
Une économie porteuse d'innovations à forts potentiels	07	Plus de temps pleins que dans les autres secteurs	17
Une population salariée spécifique et diverse	08	Le secteur le moins féminin	17
Plus de femmes mais une égalité professionnelle très relative	09	Des salariés moins rémunérés que dans le reste du privé	17
Les associations restent le moteur de l'ESS	10	Une année difficile pour les organisations privées	17
Les secteurs des familles de l'ESS	11	Commerce (GZ)	18
Les données sectorielles sur l'ESS	12	Le secteur dans l'ESS	18
		Un secteur sans service public	18
		Rémunération	18
		4 établissements sur 5 sont des coopératives	19
		Plus de temps pleins que dans le privé	19
		Moins d'inégalités dans l'ESS	19
		Moins de jeunes dans l'ESS	19
		Un pic estival pour l'ESS et une année de croissance	19
		Transports (HZ)	20
		Le secteur dans l'ESS	20
		L'ESS dans le secteur	20
		Un secteur de coopératives de tailles diverses	21
		Une rémunération supérieure au public	21
		Évolution mensuelle	21
		Hébergement et restauration (IZ)	22
		Le secteur dans l'ESS	22
		L'ESS dans le secteur	22
		Une majorité d'associations	23
		Des salariés mieux rémunérés dans l'ESS	23
		Croissance globale malgré une contraction d'août à décembre	23

table des ma

Information, communication, activités immobilières, soutien aux entreprises (JZ+LZ+MN) 24

Un secteur moyen dans l'ESS	24
L'ESS dans le secteur	24
Des employeurs majoritairement associatifs	25
Plus de temps partiels que dans le privé	25
Plus de femmes mais pas moins d'inégalités	25
Des classes d'âges équivalentes	26
Une rémunération dans l'ESS équivalente à celle du public	26
Une année moins difficile pour l'ESS que pour le reste du privé	26

Activités financières et d'assurance (KZ) 27

Le troisième secteur de l'ESS	27
Des organisations de l'ESS très présentes	27
De grandes coopératives et mutuelles	28
Des conditions d'emploi équivalentes	28
Une inégalité salariale hommes-femmes plus faible dans l'ESS	28
Un besoin de renouvellement à couvrir	29
De meilleures rémunérations dans le privé hors ESS	29
Une année plus dure pour l'ESS	29

Enseignement (PZ) 30

Le second secteur de l'ESS	30
Un secteur dominé par le public et l'ESS	30
Des établissements plus grands dans l'ESS	31
Des emplois surtout à temps partiel	31
La structure des classes d'âges pose la question du renouvellement	31
Une rémunération supérieure dans l'ESS	31
Encore plus d'inégalités dans l'ESS	31
Une année de croissance pour tout le secteur	31

Santé humaine (QA) 32

Le secteur dans l'ESS	32
L'ESS dans le secteur	32
Des établissements de taille moyenne.	33
Les conditions d'emploi	33
Un vieillissement flagrant dans l'ESS	33
Une plus haute rémunération dans l'ESS	33
Inégalités professionnelles proches du public mais supérieures au reste du privé	33
Une mauvaise année pour l'ESS	33

Action sociale (QB) 34

Le premier secteur de l'ESS	34
L'ESS moteur de ce secteur	34
Un secteur d'associations	35
Plus de temps partiels dans l'ESS	35
Un vieillissement moins marqué dans l'ESS	35
Une rémunération bien plus faible dans l'ESS	35
Une majorité de femmes et assez peu d'inégalités	35
Une croissance plus importante des organisations publiques	35

Sports et loisirs (RZ2) 36

Peu de salariés dans un grand nombre de structures	36
Un secteur d'économie sociale et solidaire	36
100% d'associations dont 80% de moins de 4 salariés	37
Beaucoup plus de temps partiels dans l'ESS	37
Un secteur plein de jeunesse	37
Un secteur masculin mais pas si inégalitaire	37
Une année de croissance	37

Arts et spectacles (RZ1) 38

Peu de salariés par établissement	38
Une réparation presque égalitaire des effectifs	38
99% d'associations pour la plupart de petite taille	39
Une année de contraction pour le privé	39

Non classés (9499Z) 40

Définition	40
Le poids des organismes non classés en Haute Normandie	40

Conclusion 41**Annexes 42**

Tableau du découpage NAF	52
Liste des catégories juridiques du périmètre ESS harmonisé avec l'INSEE	46
Liste des activités soustraites de la précédente sélection	48

atières

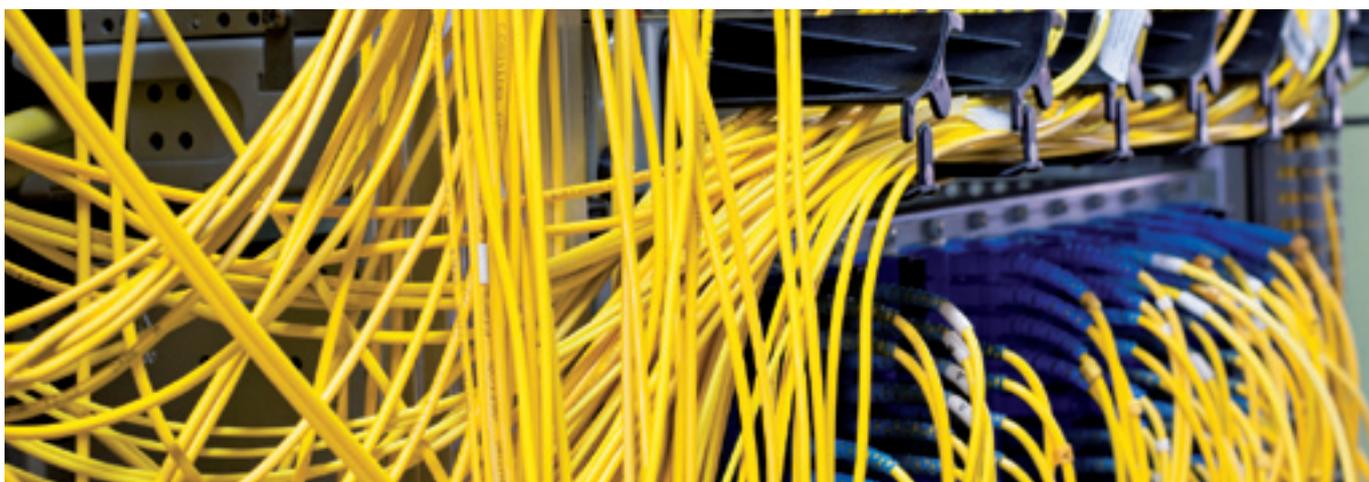
méthodologie

Le champ d'observation des Chambres Régionales de l'Économie Sociale

L'économie sociale et solidaire, ce sont des sociétés de personnes et non de capitaux, jouant un rôle économique, pratiquant un fonctionnement démocratique et centrant leur projet sur la personne humaine et l'utilité sociale et/ou collective. On peut donc définir l'ESS comme le "tiers secteur", par opposition aux entreprises individuelles et sociétés de capitaux d'un côté et à l'économie publique de l'autre, ce tiers

secteur étant composé principalement d'entreprises qui prennent la forme juridique d'associations, de mutuelles, de coopératives ou de fondations. C'est donc par ces statuts juridiques que nous pouvons définir pour observer les Organisations de l'Économie Sociale et Solidaire (OESS). Le champ d'observation de la CRES Haute-Normandie se compose de l'ensemble des entreprises organisées selon ces critères.

Il est important de préciser ici que les CRES(S) s'appuient principalement sur l'observation des établissements employeurs. **En effet, ne sont pas prises en compte dans les statistiques de l'économie sociale et solidaire présentées ici, les associations non employeuses** en raison des difficultés liées à leur référencement.



Définition du périmètre

En 2007, les acteurs de l'économie sociale et solidaire, en relation avec l'INSEE, ont souhaité stabiliser le périmètre de l'ESS, de manière à permettre son analyse statistique. Ce périmètre a été discuté et validé conjointement par l'ancienne DIISES (Délégation Interministérielle à l'Innovation, à l'Expérimentation Sociale et à l'Économie Sociale) et le CNCRES (Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale). Le champ de l'économie sociale et solidaire est construit à partir d'une liste de catégories juridiques (CJ), affinée par l'exclusion de certaines activités (codes NAF) désignées hors champ. Les structures de l'économie sociale et solidaire ainsi définies

sont ensuite réparties en 4 familles de CJ : coopératives, mutuelles, associations et fondations. Leur liste est disponible en annexe de ce rapport (cf. annexe 1). Le principe de l'analyse statistique de l'économie sociale et solidaire développé par les Observatoires Régionaux de l'Économie Sociale et Solidaire, consiste à croiser des indicateurs divers et les catégories juridiques des entreprises et organisations de l'économie sociale et solidaire (cf. annexe 1) au niveau géographique souhaité. Les données présentées dans ce rapport sont le résultat de la compilation de deux sources de données. Pour tout ce qui concerne l'emploi,

ses caractéristiques ainsi que le dénombrement des établissements employeurs et leur localisation, la CRES Haute-Normandie mobilise des données obtenues auprès de l'INSEE Haute-Normandie et par les commandes mutualisées par le CNCRES auprès de l'INSEE national. Deux bases de données font l'objet d'achat de produits sur mesure auprès de l'INSEE : la base de données CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) et la base de données DADS (Déclaration Annuelle des Données Sociales). Le périmètre ESS est donc défini sur cette base, par opposition au privé hors ESS (privé HE) et au public.

Présentation des sources de données INSEE mobilisées par la CRES

CLAP – Année 2008

“CLAP est un système d’information alimenté par différentes sources dont l’objectif premier est de fournir des statistiques localisées jusqu’au niveau communal, par activité, sur l’emploi et les rémunérations. Par construction, CLAP confronte plusieurs sources : pour les entreprises et les établissements, le référentiel d’entreprises et d’établissements qui est constitué à partir du Répertoire d’Entreprises et d’Établissements (REE/ SIRENE). Les données sur l’emploi salarié résultent d’une mise en cohérence des informations provenant des DADS (Déclaration Annuelle de Données Sociales), des URSSAF et de la Fonction Publique d’État pour aboutir à la mise à disposition de données avec un niveau de qualité contrôlée. Le champ de CLAP est quasi complet sur les salariés. En sont exclus les non-salariés, les emplois domestiques dont l’employeur est un ménage, les militaires (pour des raisons de secret-défense). Pour la même raison, la localisation des personnels civils du ministère de la défense n’est pas de bonne qualité.”

Source : INSEE

Fichier DADS : Année 2008

“La Déclaration Annuelle des Données Sociales (DADS) est une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés, en application du Code de la Sécurité Sociale et du Code Général des Impôts. C’est l’unique source annuelle statistique donnant un décompte exhaustif des établissements et de leurs effectifs salariés. Elle permet l’analyse des salaires et des emplois dans l’ensemble des secteurs

privé et semi-public, y compris des services de l’État à caractère industriel et commercial (grandes entreprises), des collectivités territoriales et des hôpitaux publics. Sont donc exclus du champ : la fonction publique d’État, les services domestiques et les activités extraterritoriales.”

Source : INSEE

Le fichier DADS contient des indicateurs qui permettent de qualifier l’emploi (sexe – catégories socioprofessionnelles (CSP) – tranches d’âge des salariés – part des temps partiels et/ou complets). En fonction des indicateurs traités, les données présentées dans ce rapport font appel à l’une des deux bases de données présentées ci-contre. Si le périmètre ESS est strictement identique d’une base à l’autre, il est important de noter que le périmètre hors ESS diffère entre les données issues des DADS et les données issues de CLAP. En effet CLAP intègre la fonction publique d’État contrairement au fichier DADS. Longtemps, l’ensemble des données DADS et CLAP n’a pas intégré les entreprises et les établissements agricoles du secteur primaire “agriculture, sylviculture, pêche”. Ce secteur est introduit dans les statistiques de 2008, ce qui permet à ce document d’être la première étude de l’ESS en Haute-Normandie prenant ces données en compte. En revanche, il est important de préciser que l’ensemble des coopératives agricoles intervenant dans les secteurs de l’industrie et du commerce ont toujours été prises en compte aussi bien dans les DADS que dans CLAP.

Définition des principaux indicateurs

Nombre d’établissements employeurs

“Un établissement est une unité d’exploitation ou de production localisée géographiquement, individualisée mais dépendant juridiquement d’une entreprise. C’est le lieu où est exercée l’activité (magasin, atelier, entrepôt...)”

Pour approcher au plus près la réalité du maillage territorial de l’économie sociale et solidaire sur le territoire haut-normand, et sans méconnaître l’intérêt d’une approche éventuelle par entreprise, il nous a semblé préférable de nous limiter ici à une observation des établissements, une même entreprise pouvant compter plusieurs établissements.

Effectif salarié au 31/12

L’effectif salarié au 31/12 correspond à l’ensemble des postes non annexes déclarés par l’établissement au 31/12 de l’année de référence. Un poste est considéré dans les bases de données INSEE comme non annexe ou “vrai emploi” s’il atteint certains seuils en termes de rémunération et de volume de travail. Dans le cas général et depuis 2002, si la rémunération nette est supérieure à 3 SMIC mensuels sur l’année ou si la durée d’emploi dépasse 30 jours, 120 heures et 1,5 heures par jour, le poste est non annexe. Certaines entreprises accomplissent leur déclaration DADS de manière groupée. C’est-à-dire qu’elles affectent à un établissement l’ensemble des effectifs de l’entreprise. Malgré les contrôles et corrections effectuées par l’INSEE, il n’a pas toujours été possible de réattribuer à chaque établissement les postes qui le concernent.

Le nombre d’ETP (Équivalent Temps Plein)

L’Equivalent Temps Plein (ETP) correspond au volume de travail exprimé en heures et rapporté à un horaire annuel de référence 1820h (35h x 52 semaines). Cet horaire annuel de référence peut varier selon les secteurs.

Rémunération brute

Ensemble des rémunérations que les employeurs versent à leurs salariés en paiement du travail accompli par ces derniers : salaires et traitements bruts en espèces et en nature, cotisations sociales effectives et imputées à la charge des employeurs.

Le découpage sectoriel

Particulièrement importante dans ce document, la classification par secteur d’activité des structures de l’ESS est celle de la nomenclature d’activités française deuxième révision (NAF révision 2) appliquée par l’INSEE dans ses fichiers et “arrangée” dans les commandes du CNCRES : certains secteurs sont regroupés afin d’éviter au maximum le secret statistique. Un tableau présentant le découpage sectoriel de la NAF révision 2 est par ailleurs présenté en annexe de ce rapport.

Important

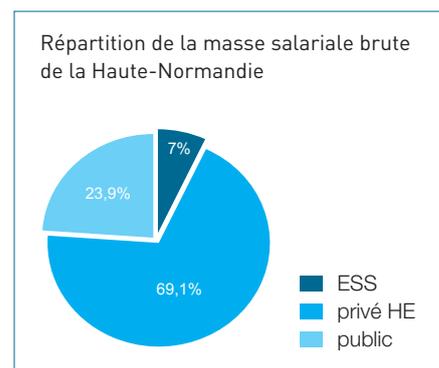
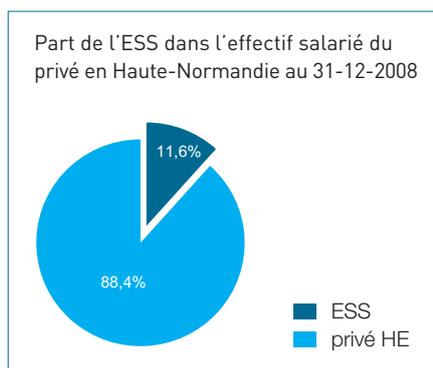
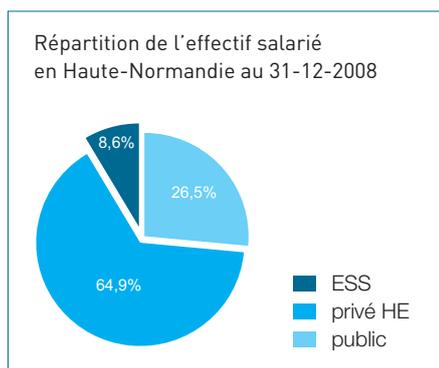
Jusqu’en 2007, les données publiées par l’INSEE étaient présentées dans la nomenclature d’activités NAF Révision 1 en vigueur depuis 2003. Par ailleurs, les données relatives au secteur “agriculture, sylviculture, pêche” n’étaient pas publiées faute de fiabilité, ces secteurs étant mal couverts par la source “Connaissance Locale de l’Appareil Productif (CLAP)”.

À partir de 2008, les données livrées par l’INSEE et présentées dans ce rapport sont déclinées dans la nouvelle nomenclature d’activités NAF Révision 2 en vigueur depuis le 1er janvier 2008. En outre, les données relatives à l’agriculture, la sylviculture et la pêche sont intégrées dans la section “Agriculture, sylviculture et pêche”. Les établissements relevant de l’industrie agroalimentaire sont pour leur part classés dans la section “Industries alimentaires, boissons, tabac” et étaient déjà intégrés dans les publications précédentes.

En raison du changement de nomenclature d’activités et de l’intégration de la section “agriculture, sylviculture et pêche”, les données 2008 ne sont pas comparables à celles des années précédentes ce qui empêche toute analyse d’évolution par secteur d’activité. Les analyses d’évolution tous secteurs d’activités confondus ont été réalisées en excluant le secteur “agriculture, sylviculture et pêche” des données 2008 et uniquement sur les totaux.

données régionales globales # 1/4

Un poids dans l'emploi régional encore relativement faible

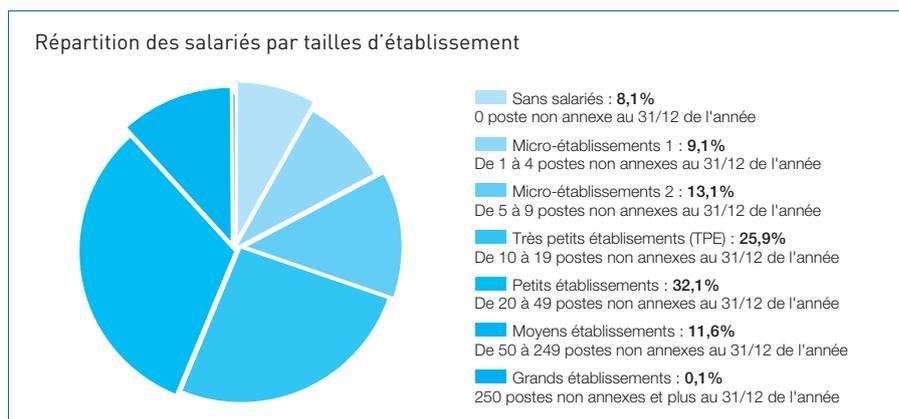
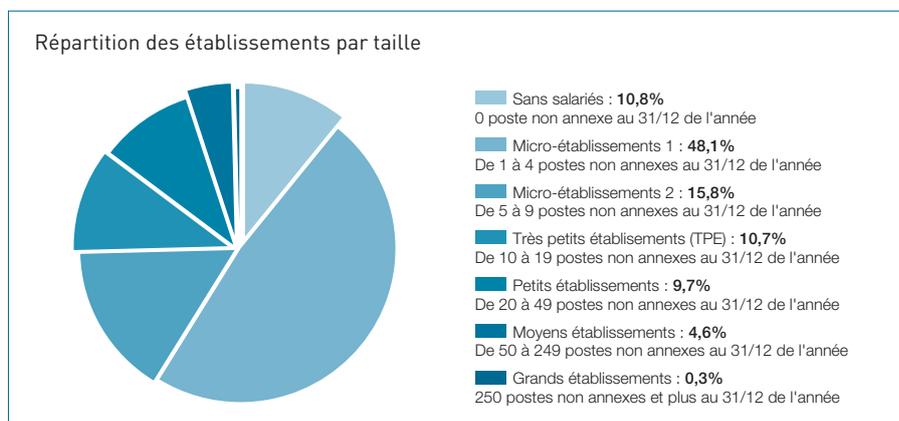


Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN

Avec 53 712 salariés au 31/12/2008 employés dans 5 555 établissements, l'ESS représente 8,5% des emplois de la Haute-Normandie. Ce taux est un des plus faibles des régions de France avec une part de l'ESS dans l'emploi privé (11,6%) inférieure à la moyenne nationale (13,3%). Les organisations de l'ESS participent pour 7% à la masse salariale globale de la région ce qui est sensiblement égal à la moyenne observée au niveau national de 8%.

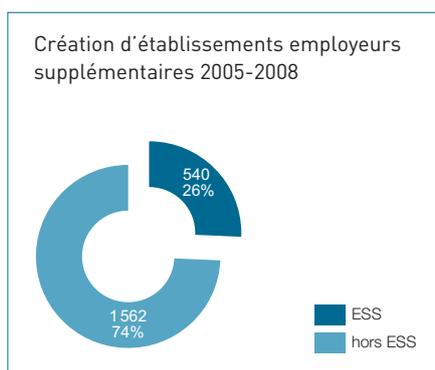
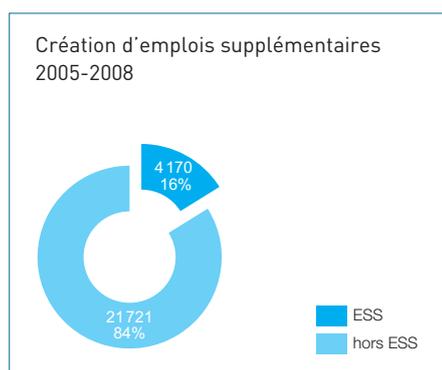
Une majorité d'établissements de moins de 5 salariés

Si près de deux tiers des salariés de l'ESS travaillent dans des établissements de plus de 20 postes non annexes au 31/12/2008, ces derniers représentent moins d'un quart des établissements employeurs. Près de deux tiers d'entre eux sont en effet des micro-établissements comprenant moins de 10 postes non annexes au 31/12/2008. De plus, plus de la moitié des établissements employeurs compte moins de 5 postes non annexes au 31/12/2008.



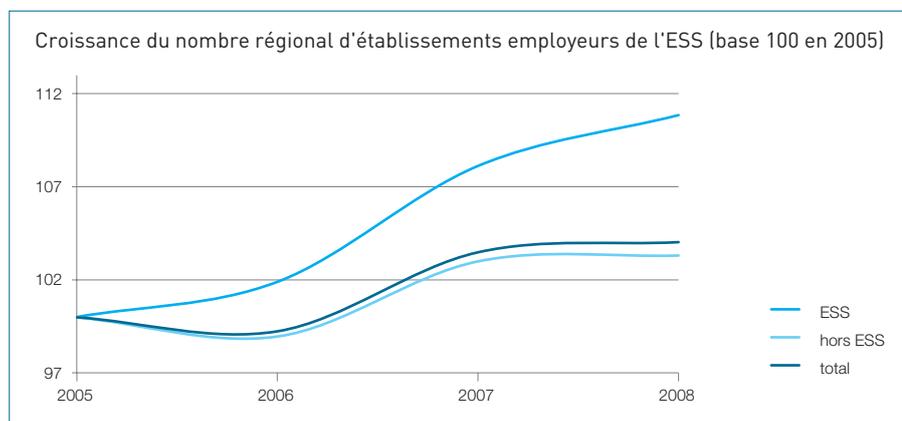
Source : INSEE DADS 2008 ; Traitement : CRES HN

Une économie porteuse d'innovations à forts potentiels

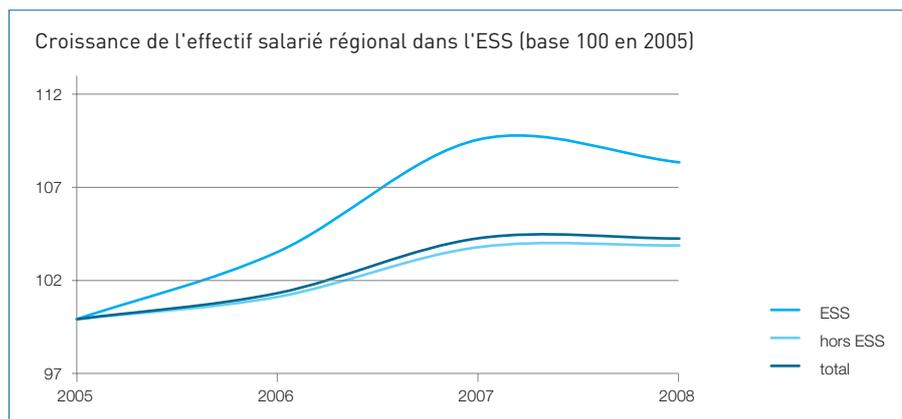


Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN

Entre 2005 et 2008, plus d'un quart des établissements employeurs supplémentaires de la région ont été créés par des entreprises de l'ESS. Parallèlement, ces mêmes entreprises ont été à l'origine de 16% de la création nette des emplois haut-normands sur cette période.



Evolution globale = ESS : + 10,8% ; hors ESS : + 3,3% ; total : + 4%



Evolution globale = ESS : + 8,4% ; hors ESS : + 4% ; total : + 4%

Source : INSEE CLAP 2006, 2007, 2008 (hors agriculture, sylviculture, pêche) ; Traitement : CRES HN

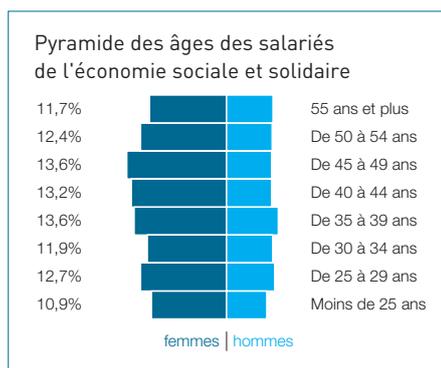
Le nombre d'établissements employeurs organisés selon les critères de l'ESS augmente plus et plus rapidement que les établissements constitués sur les autres modes d'organisations. Cette croissance, soutenue même lorsque le nombre d'établissements hors ESS diminue (entre 2005 et 2006), montre la capacité d'innovation et le dynamisme des projets de l'économie sociale et solidaire.

Si la croissance nette de l'emploi dans l'ESS est plus forte et plus rapide que celle observée hors ESS, on remarque une contraction du volume des emplois de l'ESS alors que l'hors ESS et le total passent à la stagnation.

NB : La contraction de l'ESS est en grande partie due à la disparition d'un millier de salariés dans les mutuelles, qui ne correspond pas à des suppressions réelles d'emplois mais à une modification de codes juridiques résultant de la réorganisation des services d'une mutuelle haut-normande. Les emplois perdus ont simplement changé de catégorie en s'intégrant au privé hors ESS. (Voir analyse de l'évolution des familles de l'ESS p.10). Ces interrogations soulignent l'importance d'un renouvellement approfondi de ce type d'étude sur les données de l'année 2009. Cet approfondissement et cette continuité ne seront possibles que grâce à l'existence d'une structure pérenne d'intelligence territoriale telle que l'observatoire régional de l'ESS que la CRES HN cherche à mettre en place et telle que les CRES(S) des autres régions en font fonctionner.

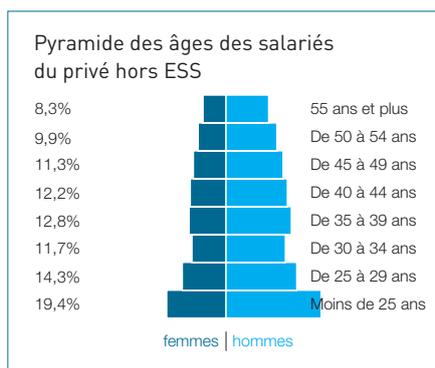
données régionales globales # 2/4

Une population salariée particulière



Source : INSEE DADS 2008 ; Traitement : CRES HN

Lecture : 11,7% des salariés de l'ESS sont âgés de 55 ans et plus contre 8,3% dans le privé hors ESS



Source : INSEE DADS 2008 ; Traitement : CRES HN

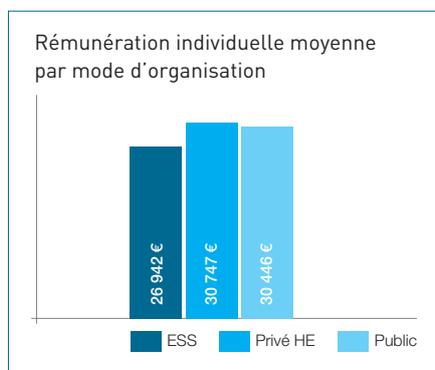
La comparaison des pyramides des âges du privé hors ESS et de l'ESS montre l'importance du salariat féminin dans ce dernier mode d'organisation. Elle pose aussi la question de la place des jeunes dans cette économie. Ceux-ci représentent la classe d'âge la plus importante des effectifs salariés du privé hors ESS et la plus faible de l'ESS. Quant aux seniors, si les 55 ans et plus restent plus nombreux dans l'ESS que dans le privé hors ESS, ils ne représentent que la deuxième classe d'âge la moins représentée dans l'ESS.

La question du vieillissement des salariés de l'ESS et de leur renouvellement en Haute-Normandie n'est donc pas tant celle d'une surreprésentation des seniors que celle de la place qui y est faite aux jeunes. Il est cependant important de préciser que ces constatations cachent d'importantes disparités sectorielles mais révèlent l'importance de la prise en considération des problématiques du renouvellement des salariés et de leurs compétences.

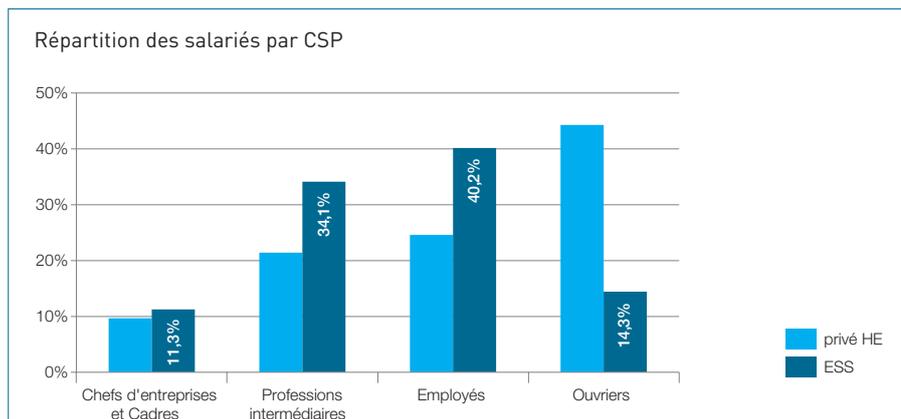
Une étude inter-régionale a justement été publiée cette année par l'Observatoire National de l'ESS et est disponible sur le site internet du Conseil National des CRES(S).

L'ESS reste le mode d'organisation où la rémunération moyenne des salariés est la plus faible avec 14,1% de moins que dans le privé hors ESS et 13% de moins que dans les organisations publiques. Une fois encore cette réalité globale cache des disparités de situations en fonction des secteurs et des familles d'organisations.

La tendance peut ainsi s'avérer parfois contraire dans un certain nombre de cas (santé et enseignement par exemple). Le développement d'une approche par métiers telle qu'y réfléchissent les observatoires régionaux de l'ESS serait donc salutaire pour une approche statistique de l'ESS plus parlante et proche de la réalité.



Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN



Source : INSEE DADS 2008 ; Traitement : CRES HN

Comme on peut le voir ici, l'ESS est productrice d'emplois plus qualifiés (45% de chefs d'entreprises, cadres et professions intermédiaires) et moins manuels que l'économie du lucratif privé (seulement 14,4% d'ouvriers contre 40,2% d'employés). Ce fait tient notamment à la structuration sectorielle de cette économie qui est plus présente dans les services que dans la production de biens.

Plus de femmes mais une égalité professionnelle très relative

Situation relative des femmes sur l'ensemble des CSP

Mode d'organisation	Écart de rémunération moyenne entre hommes et femmes	Part de femmes (effectifs)	Part de femmes (ETP)
ESS	17,7%	67,2%	64,6%
Privé HE	21,6%	37,1%	34,3%

Source : INSEE DADS 2008 ; Traitement : CRES HN

La part de femmes parmi les salariés de l'ESS est près de deux fois supérieure à celle que l'on observe dans le privé hors ESS. Par ailleurs, l'écart de rémunération dans l'économie sociale et solidaire, s'il reste important, est inférieur de près de 4 points à celui du privé hors ESS tandis que l'écart entre la part de femmes dans les effectifs et dans les ETP est sensiblement équivalent dans les deux modes d'organisation privés. L'écart de rémunération peut s'expliquer par un effet de la répartition des femmes dans les CSP ou par une rémunération inégale à travail égal. La différence de cet écart suivant le mode d'organisation peut quant à elle s'expliquer par un niveau d'inégalité plus faible dans l'ESS ou bien par une différence entre les métiers des salariés et entreprises de l'ESS et ceux des salariés et entreprises des autres modes d'organisation.

Situation relative des femmes sur la CSP chefs d'entreprises et cadres

Mode d'organisation	Écart de rémunération moyenne entre hommes et femmes	Part de femmes (effectifs)	Part de femmes (ETP)
ESS	17,6%	47,0%	44,2%
Privé HE	23,7%	25,0%	24,0%

Source : INSEE DADS 2008 ; Traitement : CRES HN

On compte une proportion de femmes, dans la CSP "Chefs d'entreprise et cadres", près de deux fois supérieure à celle du privé hors ESS avec 22 points de différence. Cependant, l'écart entre la part globale de femmes employées et celle de cette CSP est d'environ 20 points dans l'ESS contre 12 dans le privé hors ESS. D'autre part cette CSP est la seule, avec celle des ouvriers (par ailleurs la moins importante en termes d'effectifs), à être majoritairement masculine. Il y a donc une plus grande part de femmes dans les fonctions à hautes responsabilités dans l'ESS que dans le privé mais cela n'empêche pas les entreprises organisées selon ce mode d'être souvent composées d'une minorité d'hommes qui dirigent une majorité de femmes. Il est cependant important de préciser que l'écart de rémunération dans l'ESS et pour cette CSP est inférieur de 6 points à celui du privé hors ESS pour la même CSP.

Situation relative des femmes sur la CSP professions intermédiaires

Mode d'organisation	Écart de rémunération moyenne entre hommes et femmes	Part de femmes (effectifs)	Part de femmes (ETP)
ESS	6,6%	63,5%	62,2%
Privé HE	17,8%	36,7%	35,2%

Source : INSEE DADS 2008 ; Traitement : CRES HN

La CSP "professions intermédiaires" compte une proportion de femmes dans ses effectifs supérieure dans l'ESS de 27 points à celle du privé hors ESS. L'écart entre cette proportion et la proportion globale de femmes est de 4 points dans l'ESS et de moins d'un point dans le privé. Cette CSP est donc, dans l'ESS comme dans le privé hors ESS, la catégorie dans laquelle la répartition des salariés par sexe est la plus semblable à la répartition globale des salariés par sexe dans chacun des modes d'organisation. Dans l'ESS, l'écart de rémunération entre femmes et hommes est inférieur de 11 points à celui observé dans les autres entreprises privées.

Situation relative des femmes sur la CSP employés

Mode d'organisation	Écart de rémunération moyenne entre hommes et femmes	Part de femmes (effectifs)	Part de femmes (ETP)
ESS	5,0%	88,4%	86,9%
Privé HE	6,5%	76,1%	74,7%

Source : INSEE DADS 2008 ; Traitement : CRES HN

La CSP "employés" est celle dont la situation de l'ESS est la plus proche de celle du reste des organisations privées avec moins de deux points de différence entre les écarts de rémunération et seulement 10 entre les proportions de femmes dans les effectifs. L'écart entre les rémunérations est, pour les deux modes d'organisation, le plus faible parmi les CSP. Pour l'ESS, la proportion de femmes dans les effectifs représente 21 points de plus que la proportion globale tandis que pour le privé, on observe un écart de presque 40 points.

Situation relative des femmes sur la CSP ouvriers

Mode d'organisation	Écart de rémunération moyenne entre hommes et femmes	Part de femmes (effectifs)	Part de femmes (ETP)
ESS	21,7%	32,8%	29,7%
Privé HE	16,2%	18,1%	17,0%

Source : INSEE DADS 2008 ; Traitement : CRES HN

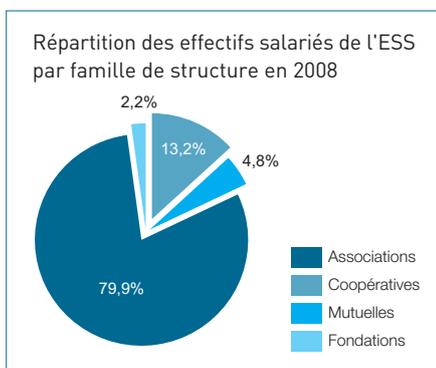
La CSP "ouvriers" est la seule où l'écart de rémunération entre femmes et hommes est supérieur dans l'ESS. Tous modes d'organisation privés confondus, cette CSP est celle où la proportion de femmes dans les effectifs est la plus faible tout en étant supérieure dans l'ESS.

données régionales globales # 3/4

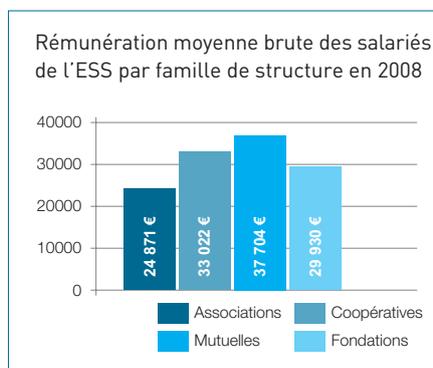
Les associations restent le moteur de l'ESS

Répartition des effectifs salariés ESS par catégorie juridique en Haute-Normandie

Famille	Coopératives	Mutuelles	Associations	Fondations	Total
Effectifs au 31/12	7071	2558	42918	1165	53712
Part dans l'emploi régional	1,1%	0,4%	6,9%	0,2%	8,6%



Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN

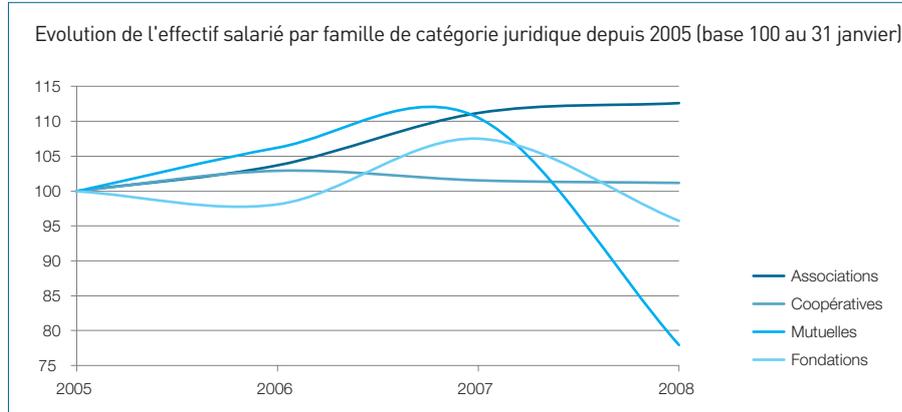


Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN

Une grande majorité des salariés de l'ESS sont employés par des associations. Elles emploient en effet 80% des salariés de l'ESS, ce qui représente 6,8% de l'emploi de la région. Les coopératives emploient quant à elles 13% des salariés de l'ESS soit 1,1% des emplois régionaux, les mutuelles 5% de l'ESS donc 0,4% des salariés de la Haute-Normandie et les fondations seulement 2% et 0,2% du total régional. Tous secteurs confondus et en moyenne, les salariés des mutuelles sont les mieux rémunérés avec 37 704 € bruts annuels en 2008 tandis que ceux des associations sont ceux dont la rémunération moyenne est la plus faible avec 24 871 € sur l'année. Les coopératives arrivent en deuxième position (33 022 €) suivies des fondations (29 930 €). Cependant, si ces informations donnent des tendances réelles, il est important d'affiner leur analyse par un comparatif par secteur.

Entre 2005 et 2008, le nombre de salariés d'associations n'a cessé d'augmenter. Cette croissance constante de la famille qui emploie en 2008 80% des effectifs de l'ESS, et 7% de l'ensemble des salariés de la région, est le "moteur" de la croissance de l'économie des sociétés de personnes. Parallèlement les coopératives et fondations sont soumises à des fluctuations qui, si elles restent assez minimes dans l'absolu, peuvent aboutir à d'importantes variations quand on les rapporte à leurs tailles relatives.

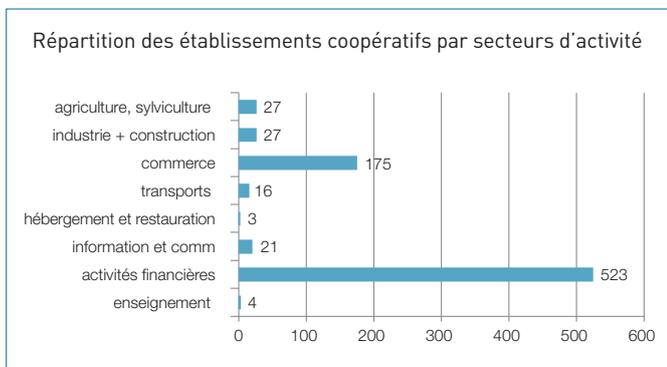
Important : La chute du nombre de salariés des mutuelles entre 2007 et 2008 ne correspond pas à une suppression de ces emplois mais au changement de code juridique d'un établissement d'une grande mutuelle de la région passé dans le champ statistique du privé hors ESS. Ce changement a ainsi provoqué la sortie d'un millier de salariés du champ de l'ESS mais il est possible, aux vues de nos dernières informations, que ces salariés soient réintégrés suite à un nouveau changement en 2010.



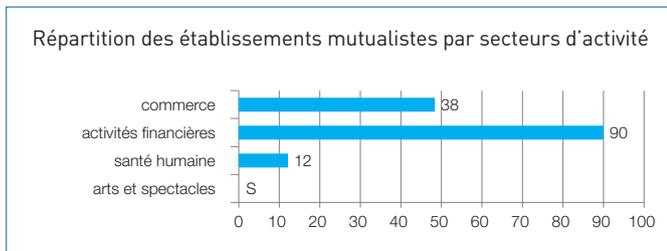
Evolution globale = associations : + 12,6% ; coopératives : + 1,2% ; mutuelles : -16% ; fondations : - 4,3%
 Source : INSEE CLAP 2006, 2007, 2008 (hors agriculture, sylviculture, pêche) ; Traitement : CRES HN

Les secteurs des familles de l'ESS

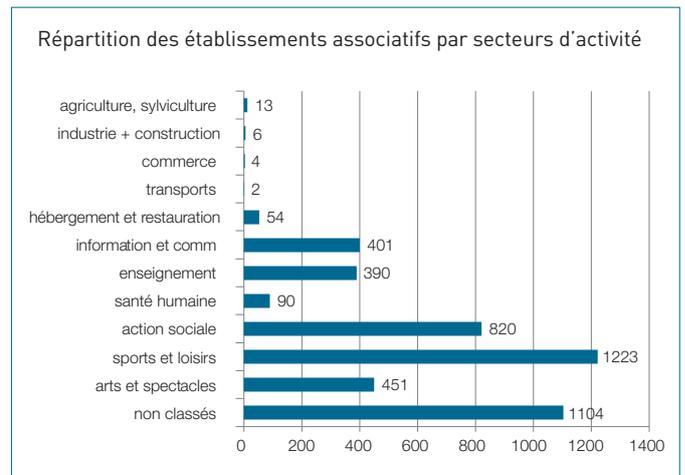
Les tableaux ci-dessous montrent les différences d'activités existant entre les familles de CJ qui composent l'ESS. L'analyse de la représentativité de ces familles dans chaque secteur confirme de constat la corrélation entre activité et catégorie juridique.



Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN



Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN



Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN



données régionales globales # 4/4

Comparatifs sectoriels

Les chapitres suivants développent les particularités de chaque secteur pris individuellement. Il est cependant important de les comparer entre eux et avec le privé hors ESS par classement de certains indicateurs. Voici donc les classements des secteurs d'activités dans l'ESS et hors ESS par différence de salaires homme femme, par niveau de rémunération et par part des temps partiels.

Classement des rémunérations moyennes mensuelles par secteur dans l'ESS

Secteur	Rémunération mensuelle moyenne
1 Agriculture, sylviculture et pêche	3 134,17 €
2 Activités financières et d'assurance	3 019,20 €
3 Santé humaine	2 940,91 €
4 Transports	2 536,11 €
5 Enseignement	2 505,98 €
6 Information et communication, activités immobilières, soutien aux entreprises	2 473,68 €
7 Commerce	2 409,28 €
8 Industrie et construction	2 187,98 €
9 Arts et spectacles	2 139,21 €
10 Non classés	2 014,89 €
11 Hébergement et restauration	1 944,24 €
12 Action sociale	1 875,92 €
13 Sports et loisirs	1 689,10 €

*S = secret statistique / Source : INSEE CLAP 2008, Traitement : CRES HN

Classement des rémunérations moyennes mensuelles par secteur dans le privé HE

Secteur	Rémunération mensuelle moyenne
1 Activités financières et d'assurance	3 464,33 €
2 Information et communication, activités immobilières, soutien aux entreprises	3 382,36 €
3 Industrie et construction	2 756,15 €
4 Transports	2 709,60 €
5 Enseignement	2 306,18 €
6 Santé humaine	2 224,95 €
7 Action sociale	1 946,18 €
8 Hébergement et restauration	1 729,12 €
S Agriculture, sylviculture et pêche	S*
S Commerce	S*
S Sports et loisirs	S*
S Arts et spectacles	S*
S Non classés	S*

*S = secret statistique / Source : INSEE CLAP 2008, Traitement : CRES HN

Classement des différences de salaire hommes femmes dans l'ESS par secteur

Secteur	écart salarial en moins pour les femmes
1 Enseignement	26,6%
2 Santé humaine	24,4%
3 Information et communication, activités immobilières, soutien aux entreprises	24,0%
4 Activités financières et d'assurances	22,7%
5 Commerce	22,0%
6 Industrie et construction	19,3%
7 Arts et spectacles	14,2%
8 Autres activités de service	7,4%
9 Action Sociale	5,0%
S Hébergement et restauration	S*

*S = secret statistique / Source : INSEE CLAP 2008, Traitement : CRES HN

Classement des différences de salaire hommes femmes dans le privé HE par secteur

Secteur	écart salarial en moins pour les femmes
1 Autres activités de service	38,6%
2 Activités financières et d'assurances	38,6%
3 Action Sociale	26,3%
4 Commerce	22,4%
5 Enseignement	19,8%
6 Information et communication, activités immobilières, soutien aux entreprises	16,5%
7 Industrie et construction	14,5%
8 Santé humaine	13,3%
9 Hébergement et restauration	12,4%
S Arts et spectacles	S*

*S = secret statistique / Source : INSEE CLAP 2008, Traitement : CRES HN

Classement des parts de temps partiels dans l'ESS par secteur

1	Hébergement et restauration	59,1%
2	Autres activités de service	54,2%
3	Commerce	49,5%
4	Arts et spectacles	47,8%
5	Activités financières et d'assurances	44,6%
6	Industrie et construction	41,0%
7	Information et communication, activités immobilières, soutien aux entreprises	17,5%
8	Action Sociale	16,1%
9	Enseignement	15,7%
10	Santé humaine	S*

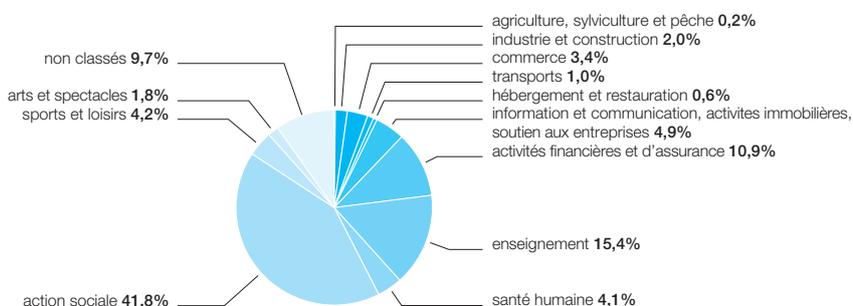
*S = secret statistique / Source : INSEE CLAP 2008, Traitement : CRES HN

Classement des parts de temps partiels dans le privé HE par secteur

1	Commerce	42,6%
2	Industrie et construction	42,6%
3	Action Sociale	39,9%
4	Santé humaine	36,7%
5	Information et communication, activités immobilières, soutien aux entreprises	31,9%
6	Enseignement	28,6%
7	Activités financières et d'assurances	27,2%
8	Autres activités de service	26,4%
9	Arts et spectacles	17,6%
10	Hébergement et restauration	7,5%

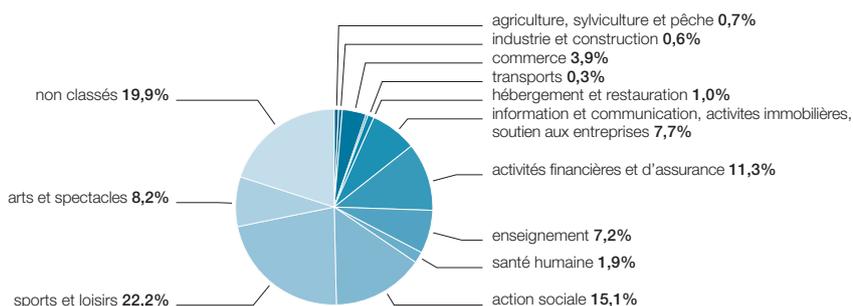
*S = secret statistique / Source : INSEE CLAP 2008, Traitement : CRES HN

Répartition des salariés de l'ESS par secteur d'activité en 2008



Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN

Répartition des établissements de l'ESS par secteur d'activité en 2008



Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN

agriculture, pêche, sylviculture.

AZ

code NAF du secteur

nombre d'établissements du secteur agriculture, sylviculture et pêche

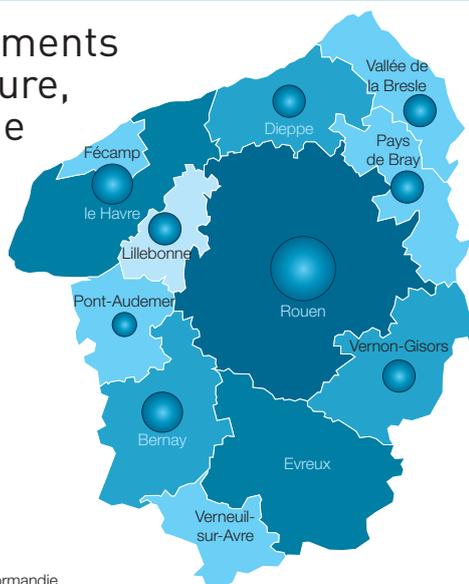
établissements hors ESS



établissements ESS



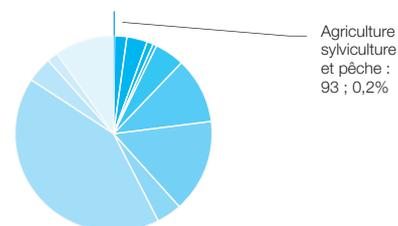
Source : INSEE CLAP ; Traitement : CRES Haute-Normandie



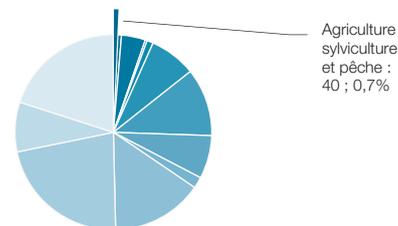
Un des secteurs les moins importants de l'ESS

Avec seulement 93 salariés, le secteur de la production agricole, sylvicole et de la pêche n'emploie que 0,2% des effectifs de l'ESS en Haute-Normandie. Il est ainsi le secteur employant le moins de personnes dans l'ESS. Cependant, il n'est pas le moins important en termes de nombre d'établissements employeurs même si, avec 0,7%, il reste parmi les plus faibles. Il est important de noter que ce secteur ne comporte pas l'industrie agro-alimentaire, celle-ci étant enregistrée dans le secteur industriel.

Répartition des salariés de l'ESS par secteur d'activité au 31/12/2008



Répartition des établissements de l'ESS par secteur d'activité en 2008



Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN

Un secteur, une région, une époque.

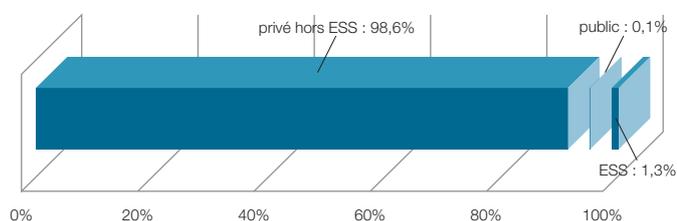
"En grandes cultures, les rendements, décevants en 2007, atteignent des niveaux record mais les prix s'effondrent en 2008. En lait, la reprise, amorcée fin 2007 au terme de plusieurs années difficiles, se confirme. Le prix augmente et tire la production mais l'embellie ne dure pas, l'année 2008 se termine par une crise."

DELACROIX et GRENIER, mai 2009, L'AGRICULTURE EN HAUTE NORMANDIE, cahier d'AVAL n°81

La production agricole haut-normande n'est pas sociale et solidaire

Le poids relatif du nombre d'établissements appartenant à des entreprises constituées en forme juridique de l'économie sociale montre que les producteurs agricoles de la région sont, ou du moins ont été, peu enclins à l'organisation de la production sur les modes sociaux et solidaires.

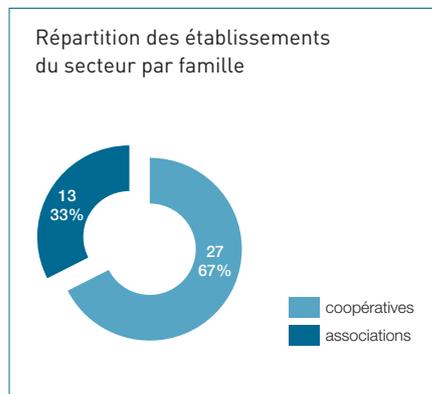
Répartition régionale des établissements Privé hors ESS / Public / ESS du secteur en 2008



Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN

Deux tiers de coopératives, un tiers d'associations

Les établissements ESS du secteur de la production agricole sont constitués en associations ou en coopératives. Ces dernières sont majoritaires et représentent les deux tiers des organisations sociales et solidaires du secteur avec 27 structures sur la région. En termes de taille, les structures de l'ESS du secteur ont une moyenne de 2 postes à l'année par établissement. Ceci cache en réalité des disparités de tailles, mais traduit la petite taille de la majorité des structures.



Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN

Rémunération

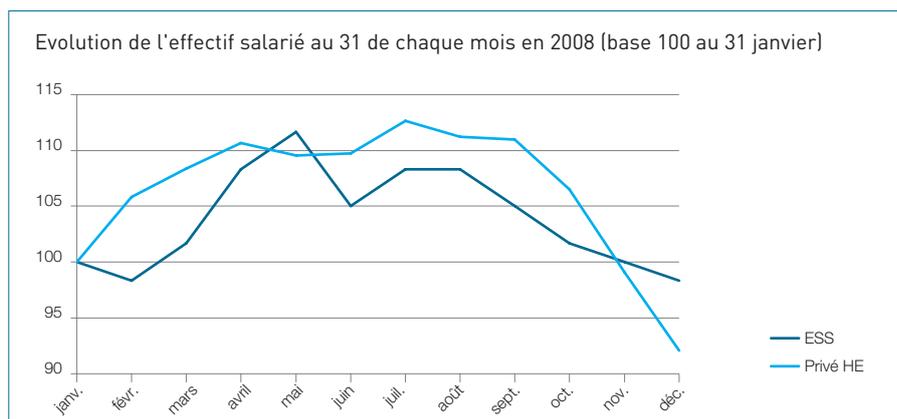
Mode d'organisation	ETP	Rémunération brute totale	Rémunération moyenne annuelle brute	Rémunération moyenne mensuelle brute
ESS	98	3 685 786 €	37 610 €	3 134 €

Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN



Une année de contraction de l'emploi dans le secteur agricole

L'observation de l'évolution mensuelle de l'effectif global montre que l'activité des structures ESS de la production agricole, sylvicole et de la pêche suit la même tendance sur l'année (à la baisse) que celle de structures privées hors ESS. Cependant l'ESS accuse une baisse globale beaucoup moins rapide et profonde sur l'année (-1,7% entre le 31 janvier et le 31 décembre contre -7,9% pour le privé hors ESS). Par ailleurs, on constate que la chute des effectifs du secteur s'amorce au cours de l'été pour les deux modes d'organisation.



Evolution annuelle = ESS : - 1,7% ; privé HE : - 7,9%

Source : INSEE DADS 2008 ; Traitement : CRES HN

industrie et construction

nombre d'établissements du secteur industrie et construction

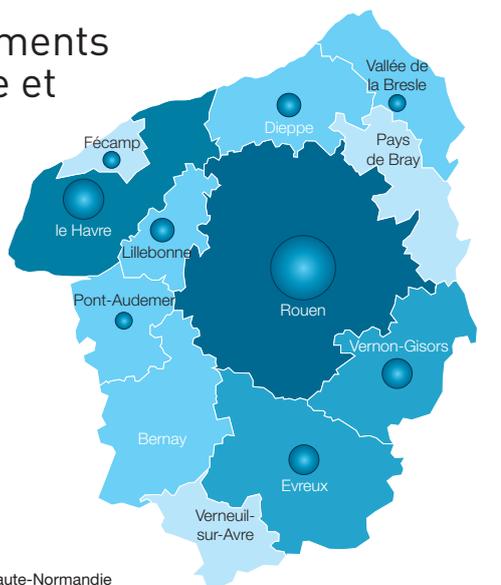
établissements hors ESS



établissements ESS



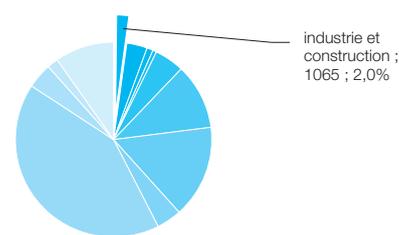
Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES Haute-Normandie



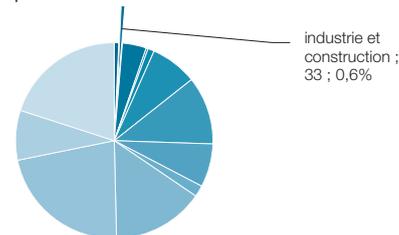
Un petit nombre d'établissements

Avec 1065 salariés, soit 2% de l'effectif de l'ESS dans la région, répartis dans 33 structures représentant 0,6% des établissements employeurs ESS de la Haute-Normandie, le secteur industriel est le secteur le moins important de l'ESS haut-normande en termes de nombre d'établissements employeurs et un des moins importants en termes d'effectifs salariés.

Répartition des salariés de l'ESS par secteur d'activité au 31/12/2008



Répartition des établissements de l'ESS par secteur d'activité en 2008



Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN

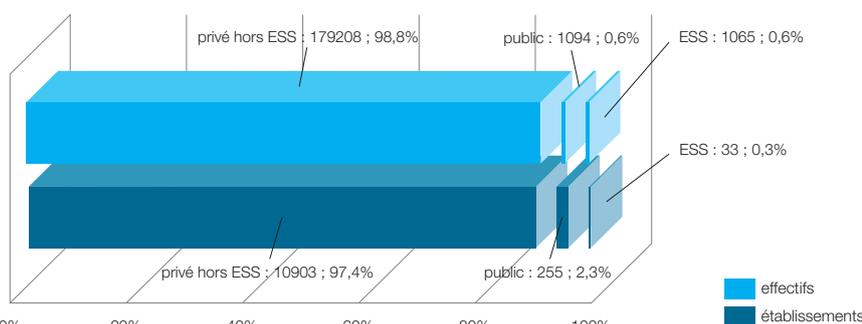
Un secteur, une région, une époque.

"L'année 2008 est marquée par le décrochement du secteur industriel avec un volume de commandes en retrait et une baisse accrue des dépenses d'investissement. La rentabilité des entreprises diminue en outre dans tous les secteurs. Toutefois, la progression de l'activité dans les services marchands aux entreprises et la construction sauve la mise."

"Après une année 2007 exceptionnelle pour la construction neuve en Haute-Normandie, le retournement en 2008 n'en est que plus spectaculaire. Tous les segments du marché sont touchés mais les promoteurs immobiliers, pour les logements, et le secteur secondaire, pour les locaux, sont les plus marqués."

BLAZEVIC, mai 2009, "L'activité des entreprises en Haute-Normandie", Cahier d'AVAL n°81, www.insee.fr

Répartition régionale des établissements et effectifs Privé hors ESS / Public / ESS du secteur en 2008



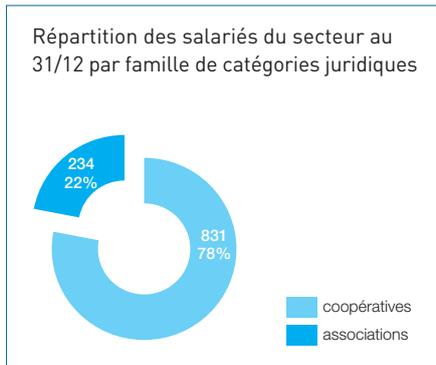
Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN

Une part minime d'organisations de l'ESS

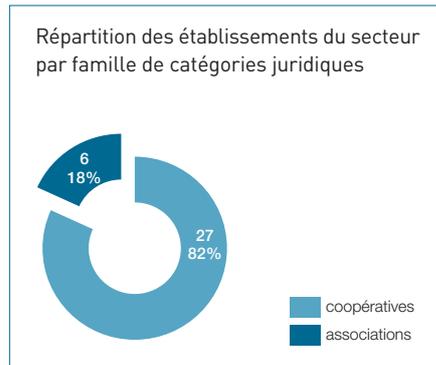
Le secteur de l'industrie et de la construction est un des moins investis par l'ESS au niveau de son poids parmi les différents modes d'organisation. Ainsi, c'est dans ce secteur que la part d'établissements employeurs ESS est la plus faible et celle des effectifs est aussi une des moins importantes.

Une majorité de coopératives

Dans ce secteur, les OESS haut-normandes sont majoritairement des coopératives (représentant 82% des établissements employeurs et 78% des salariés du secteur). Les autres sont des associations avec 18% des établissements employeurs et 22% des salariés. Un quart de l'ensemble de ces établissements compte entre 20 et 49 salariés et plus de deux tiers entre 50 et 249 salariés. Les établissements publics et privés hors ESS ont, quant à eux, une plus grande diversité de tailles.



Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN



Répartition des établissements du secteur par taille et mode d'organisation

Mode d'organisation	micro 1 (1 à 4)	micro 2 (5 à 9)	Très petits (10 à 19)	Petits (20 à 49)	Moyens (50 à 249)	Grands (250 et +)
ESS	0,5%	S*	8,4%	25,5%	65,0%	0,0%
Privé HE	5,8%	7,2%	9,0%	15,1%	28,3%	34,5%
Public	21,9%	9,8%	S*	18,5%	42,2%	0,0%

Nombre de salariés moyen par établissement = ESS : 32 ; Privé HE : 16 ; Public : 4

*S = secret statistique _ Source : INSEE DADS 2008 ; Traitement : CRES HN

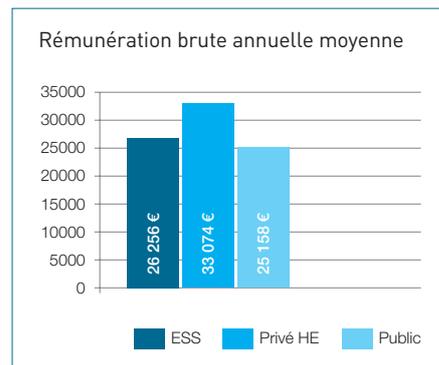
Plus de temps pleins que dans les autres secteurs

Avec 16,1% de leurs salariés en temps partiel, les OESS de ce secteur se situent en dessous de la part de cette condition d'emploi dans le global de l'ESS. Cependant cette proportion reste deux fois supérieure à celle observée dans le privé hors ESS (7,5%).

Le secteur le moins féminin

Le secteur de l'industrie et de la construction est le secteur qui comptabilise la plus faible présence féminine (20,4%) parmi les différents secteurs d'activité de l'ESS. Cette proportion est quasi-identique à celle que l'on trouve dans le privé hors ESS. D'autre part, la différence de rémunération entre hommes et femmes est plus forte dans ce secteur que dans l'ensemble de l'ESS (19,3% contre 17,7% en global). De plus, elle est aussi plus forte que celle qui est observée pour le même secteur d'activité dans les organisations privés hors ESS (14,6%).

L'ESS paie moins que le reste du privé

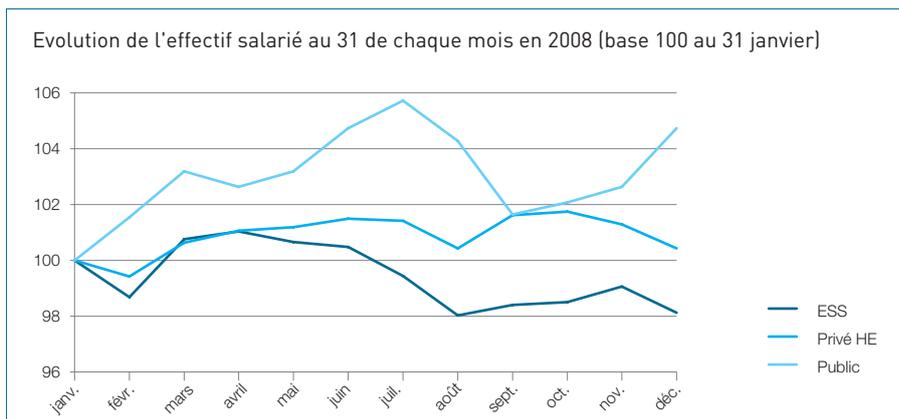


Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN

Dans ce secteur, les salariés des établissements de l'ESS sont rémunérés en moyenne 25% de moins que dans le privé hors ESS. En revanche, la rémunération brute annuelle moyenne des salariés de l'ESS dans l'industrie et la construction est supérieure de 4% à celle de leurs homologues employés par des établissements publics.

Une année difficile pour les organisations privées

Les OESS du secteur sont la seule catégorie à subir un mouvement global de baisse sur l'année 2008 (-1,9% contre 0.4% pour le privé hors ESS et 4,7% pour le public). Au long de l'année, l'ESS suit en revanche quasiment les mêmes variations que le privé hors ESS tandis que le public semble agir de façon sensiblement inverse.



Evolution annuelle = ESS : - 1,9% ; privé HE : + 0,4% ; public : + 4,7%

Source : INSEE DADS 2008 ; Traitement : CRES HN

commerce



nombre d'établissements du secteur commerce

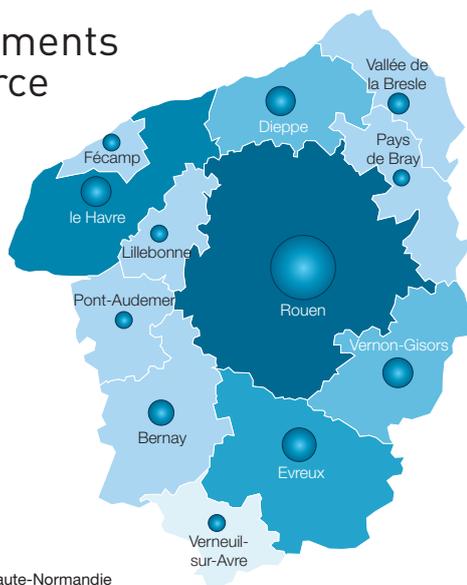
établissements hors ESS

- 3000 à 4271 (1)
- 1500 à 3000 (1)
- 750 à 1500 (1)
- 400 à 750 (2)
- 200 à 400 (6)
- 167 à 200 (1)

établissements ESS

- 82
- 21

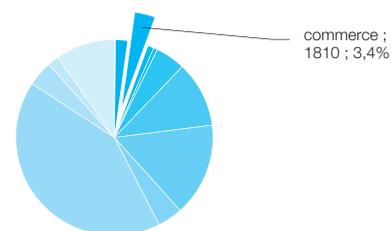
Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES Haute-Normandie



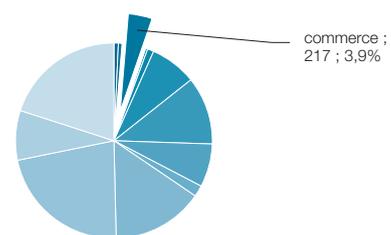
Le secteur dans l'ESS

Le commerce est le cœur d'activité de 217 établissements de l'économie sociale employant 1 810 salariés. Ce secteur représente donc environ 3% des salariés et près de 4% des employeurs de l'ESS. Dans ce secteur se retrouvent notamment des chaînes de commerces d'optique mutualistes et des grandes coopératives de commerçants.

Répartition des salariés de l'ESS par secteur d'activité au 31/12/2008



Répartition des établissements de l'ESS par secteur d'activité en 2008



Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN

Un secteur, une région, une époque.

"Le maintien du niveau des effectifs salariés dans le commerce (...) révèle une activité étale dans (ce) secteur. Les services, hors travail intérimaire, se portent toujours bien. Le nombre de salariés augmente de 2,3 % et permet d'atténuer les pertes d'emploi subies dans l'industrie." DEON, mai 2009, "L'emploi salarié marchand stagne", Cahier d'AVAIL, n°81, www.insee.fr

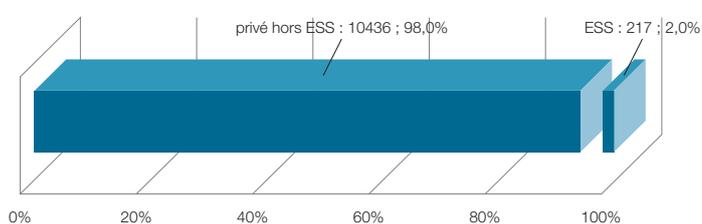
Rémunération

Mode d'organisation	ETP	Rémunération brute totale	Rémun. moy. annuelle brute	Rémun. moy. mensuelle brute
ESS	1704	49 265 026 €	28 911 €	2 409 €

Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN

En termes de rémunération, le commerce est un secteur moyen dans l'ESS. La moyenne des rémunérations de ses salariés est supérieure à celle des secteurs du social ou du sport mais inférieure à ceux de la finance assurance, de la santé ou encore de l'agriculture.

Répartition régionale des établissements Privé hors ESS / Public / ESS du secteur en 2008



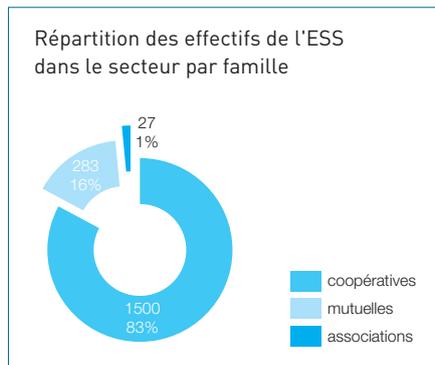
Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN

Un secteur sans service public

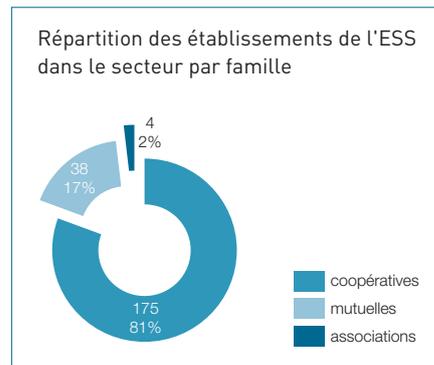
Le secteur du commerce est traditionnellement considéré comme l'apanage des entreprises privées hors ESS, cependant 2% des établissements de ce secteur, soit 217 structures dans la région, sont organisés sur des statuts de l'économie sociale et solidaire.

4 établissements sur 5 sont des coopératives

Une grande majorité des établissements employeurs de l'ESS dans le secteur du commerce sont des coopératives (plus de 80%). Celles-ci emploient, dans une proportion sensiblement semblable, une grande majorité des salariés du secteur. Avec 38 structures et 283 salariés, les mutuelles représentent, quant à elles, 17% des établissements employeurs et 16% des salariés du secteur tandis que les associations n'y comptent que 4 structures et 27 salariés.



Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN



Répartition des établissements du secteur par taille et mode d'organisation

Mode d'organisation	0 poste non annexe au 31/12	micro 1 (1 à 4)	micro 2 (5 à 9)	Très petits (10 à 19)	Petits (20 à 49)	Moyens (50 à 249)	Grands (250 et +)
ESS	S*	13,3%	13,1%	14,6%	18,3%	26,7%	S*
Privé HE	0,1%	15,7%	19,7%	15,2%	19,2%	21,1%	9,1%

Effectif moyen par établissement = ESS : 8 ; Privé HE : S* ; Public : S*

*S = secret statistique _ Source : INSEE DADS 2008 ; Traitement : CRES HN

On observe une grande disparité en termes de taille de structures dans les deux modes d'organisations de production privée. Le nombre moyen de salariés par structure est de 8 dans l'ESS et la taille d'établissement la plus répandue est celle des établissements moyens avec 26,7% des structures regroupant entre 50 et 249 salariés.

Plus de temps pleins que dans le privé

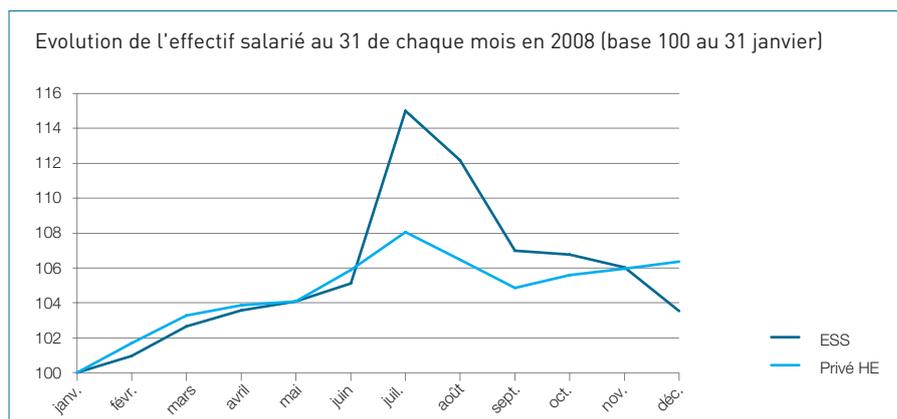
Le secteur commercial est celui qui compte la plus faible part de temps partiels dans l'économie sociale et solidaire avec 15,7% de ses salariés étant en temps plein. Cette proportion est d'ailleurs plus faible que dans le privé hors ESS qui comptabilise 26,4% de salariés en temps partiel.

Moins d'inégalités dans l'ESS

Dans l'ESS, 45,8% des salariés du secteur commercial sont des femmes représentant 42,7% des ETP tandis que le privé hors ESS compte 50,9% de femmes dans ses effectifs et 47,6% dans ses ETP. Si le salariat du privé hors ESS est plus féminin, il apparaît que 41,5% des femmes qui y sont employées sont en temps partiel contre 26,4% dans l'ESS. Il y a donc une proportion de femmes en temps plein plus importante dans l'ESS. Parallèlement, 77,3% des employés en temps partiel dans cette économie sont des femmes contre 80,2% dans le privé hors ESS. Enfin les femmes sont en moyenne payées 19,3% de moins que les hommes dans les organisations sociales et solidaires et 22,4% de moins dans les organisations privées hors ESS.

Un pic estival pour l'ESS et une année de croissance

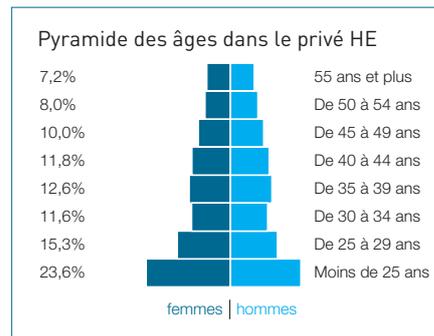
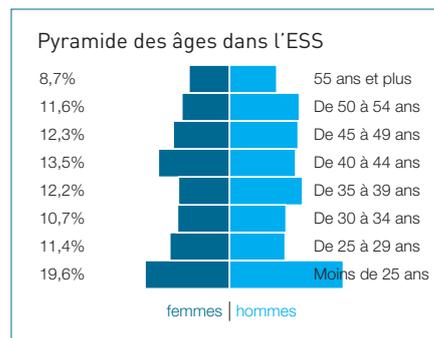
L'effectif salarié du commerce a augmenté sur l'année 2008 dans les organisations de l'ESS (+ 3,5%) mais moins que dans les organisations privées (+ 6,7%). Les deux modes d'organisation connaissent un pic estival entre juin et septembre mais il est plus prononcé dans l'ESS que dans le privé hors ESS.



Evolution sur l'année = ESS : + 3,5% ; Privé HE : + 6,4%

Source : INSEE DADS 2008 ; Traitement : CRES HN

Moins de jeunes dans l'ESS



Source : INSEE DADS 2008 ; Traitement : CRES HN

Dans l'ESS comme hors ESS, le secteur du commerce fait une grande place aux moins de 25 ans qui représentent 19,6% des salariés des organisations sociales et solidaires et 23,7% dans les organisations privées hors ESS. Ceci fait du commerce le secteur où cette population est la plus représentée parmi les effectifs salariés.

transports



nombre d'établissements du secteur transports

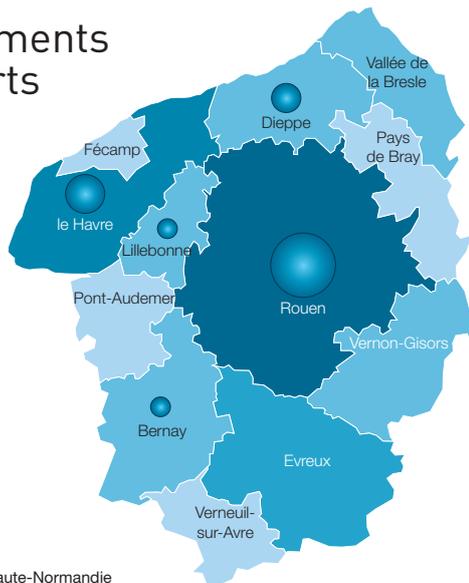
établissements hors ESS

- 600 à 795 (1)
- 400 à 600 (1)
- 150 à 450 (1)
- 50 à 150 (5)
- 18 à 50 (4)

établissements ESS



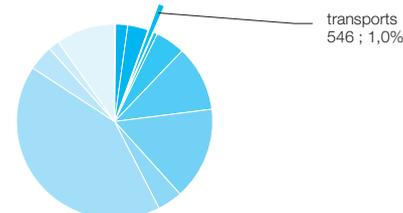
Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES Haute-Normandie



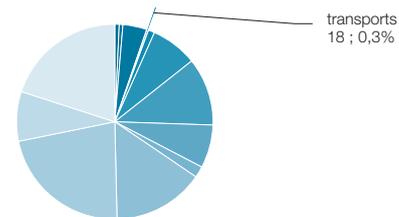
Le secteur dans l'ESS

Le secteur des transports est un des moins représentés dans l'ESS. Les 546 salariés qui y travaillent ne représentent que 1,0% de l'ensemble des postes non annexes dans l'ESS en 2008. 18 établissements soit 0,3% de l'ensemble de l'ESS composent les établissements employeurs de ce secteur.

Répartition des salariés de l'ESS par secteur d'activité au 31/12/2008



Répartition des établissements de l'ESS par secteur d'activité en 2008



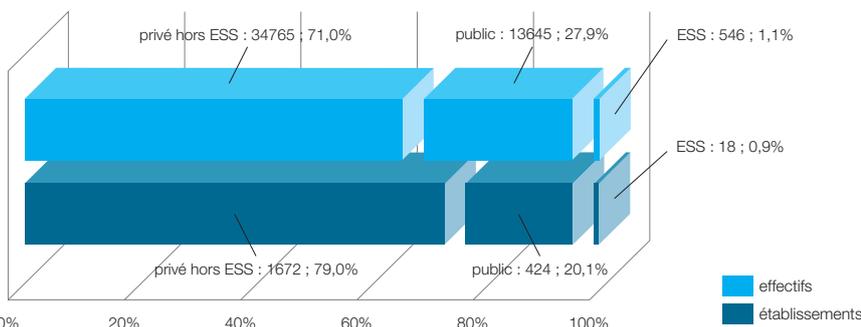
Un secteur, une région, une époque.

“Malgré un contexte socio-économique difficile, l'activité des principaux ports haut-normands augmente en 2008. Le pétrole au Havre, les céréales à Rouen et le fret transmanche à Dieppe soutiennent les trafics maritimes. Les autres modes de transport sont en recul, surtout l'aérien.”

CARITG, mai 2009, “les transports en Haute-Normandie”, Cahier d'AVAL n°81, www.insee.fr

Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN

Répartition régionale des établissements et effectifs Privé hors ESS / Public / ESS du secteur en 2008



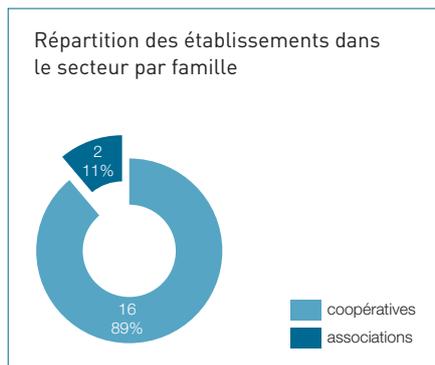
Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN

L'ESS dans le secteur

L'ESS représente une part très minime des établissements employeurs (0,9%) et des salariés du secteur (1,1%). La majorité des organisations qui exercent les activités qui le composent sont privées hors-ESS à près de 80% employant plus de 70% des salariés. Le public a aussi une assez grande place puisqu'il emploie plus du quart des effectifs salariés et représente un cinquième des établissements employeurs.

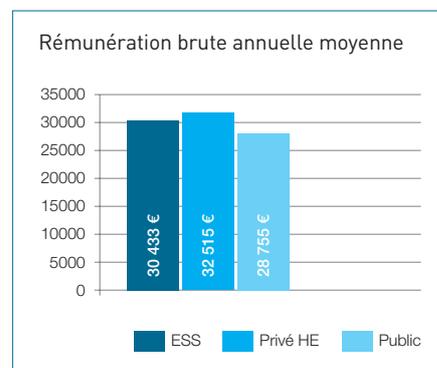
Un secteur de coopératives de tailles diverses

Sur les 18 établissements employeurs ESS, 16 sont des coopératives et 2 sont des associations. L'effectif moyen par établissement est de 30 dans l'ESS, 21 dans le privé hors ESS et 32 dans le public. Cependant, près de la moitié des établissements de l'ESS compte moins de 19 salariés.



Une rémunération supérieure au public

Pour ce secteur, la rémunération moyenne dans l'économie sociale et solidaire est inférieure de 6,8% par rapport au privé hors ESS, elle reste supérieure de 5,5% par rapport au public.



Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN

Répartition des établissements du secteur par taille et mode d'organisation

Mode d'organisation	0 poste non annexe au 31/12	micro 1 (1 à 4)	micro 2 (5 à 9)	Très petits (10 à 19)	Petits (20 à 49)	Moyens (50 à 249)	Grands (250 et +)
ESS	S*	31,2%	18,7%	S*	18,8%	S*	S*
Privé HE	S*	S*	17,5%	17,0%	18,4%	8,1%	0,7%
Public	S*	S*	23,7%	21,5%	8,5%	5,4%	S*

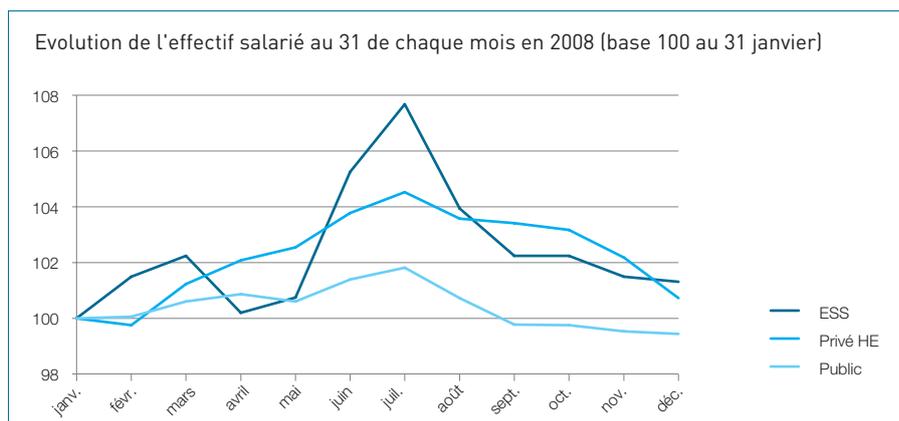
Effectif moyen par établissement = ESS : 30 ; Privé HE : 21 ; Public : 32

*S = secret statistique _ Source : INSEE DADS 2008 ; Traitement : CRES HN



Évolution mensuelle

Le nombre de salariés dans les structures de l'ESS est celui qui est soumis aux plus grandes fluctuations sur l'année 2008 avec un premier pic en mars et un second, plus important, en juillet. Les autres organisations privées ou publiques connaissent une hausse globale jusqu'en juillet lorsque la courbe s'inverse. L'ESS dans le secteur est ainsi le mode d'organisation qui termine l'année avec la plus forte croissance de son effectif (1,3% contre 0,7% pour le privé hors ESS).



Évolution sur l'année = ESS : + 1,3% ; Privé HE : 0,7% ; Public : -0,6%

Source : INSEE DADS 2008 ; Traitement : CRES HN

hébergement et restauration



nombre d'établissements du secteur hébergement et restauration

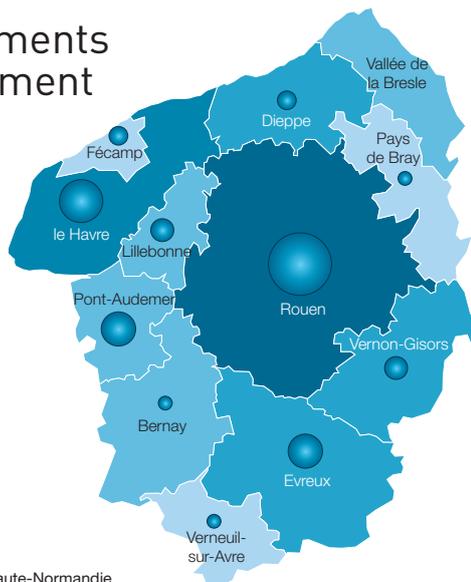
établissements hors ESS

- 1000 à 1640 (1)
- 500 à 1000 (1)
- 250 à 500 (3)
- 100 à 250 (4)
- 72 à 100 (3)

établissements ESS

- 20
- 5

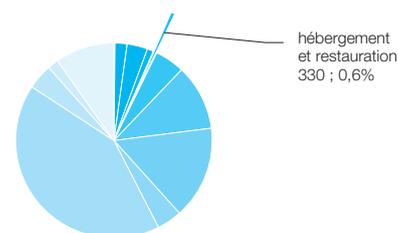
Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES Haute-Normandie



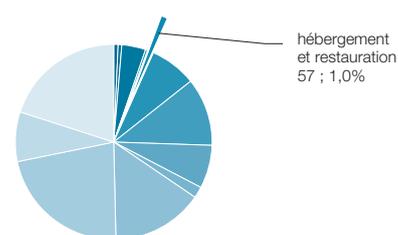
Le secteur dans l'ESS

Le secteur de l'hébergement et de la restauration procure de l'activité à 57 établissements employeurs et 330 salariés. Il est donc un des secteurs les moins importants en termes de poids dans l'ESS.

Répartition des salariés de l'ESS par secteur d'activité au 31/12/2008



Répartition des établissements de l'ESS par secteur d'activité en 2008



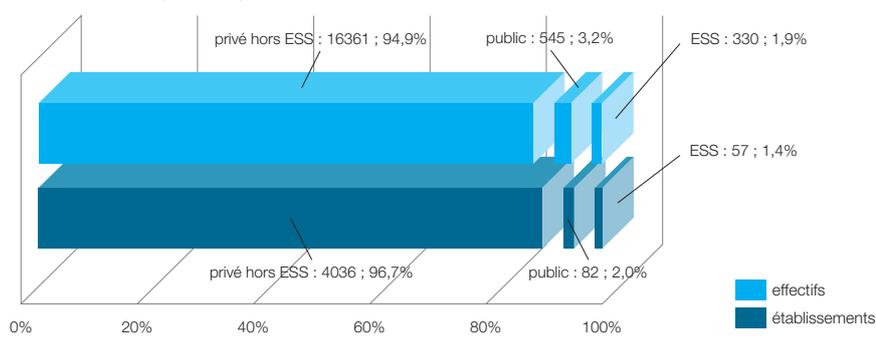
Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN

Un secteur, une région, une époque.

"Avec plus d'1,5 million de nuitées dans l'hôtellerie en Haute-Normandie en 2008, la fréquentation touristique augmente de 6 % par rapport à la saison 2007 et retrouve son niveau de 2005. Le bon ensoleillement au mois de mai et l'Armada de Rouen en juillet ont contribué à attirer fortement la clientèle française (+ 18 % par rapport à la saison 2007). Les étrangers, quant à eux, sont venus moins nombreux qu'en 2007 (- 17 % de nuitées)."

DEMEUZOIS et MOUQUET, Décembre 2008, "Une bonne saison touristique 2008", Brèves d'AVAL n°5, www.insee.fr

Répartition régionale des établissements et effectifs Privé hors ESS / Public / ESS du secteur en 2008

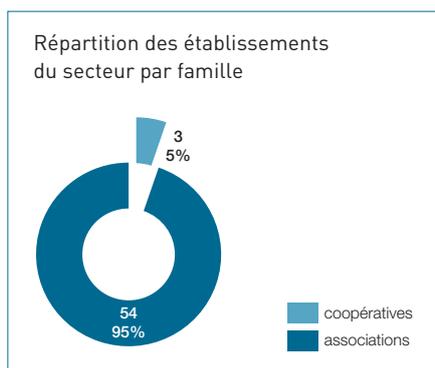
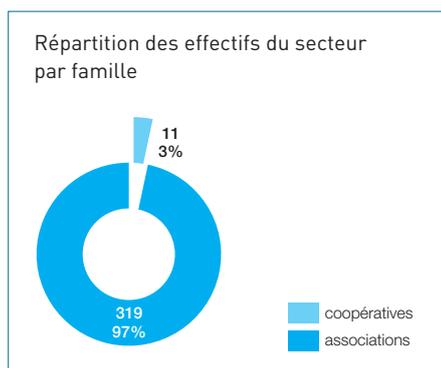


Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN

L'ESS dans le secteur

Les activités d'hébergement et restauration sont très majoritairement exercées par des organisations privées hors ESS (96,7% des établissements employant 94,9% des salariés). La part de l'ESS dans ce secteur se rapproche de celle du public tout en y restant inférieure avec 1,4% des établissements dans l'ESS et 2% dans le public employant près de 2% des salariés pour l'ESS contre plus de 3% pour le public.

Une majorité d'associations



Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN

Répartition des établissements du secteur par taille et mode d'organisation

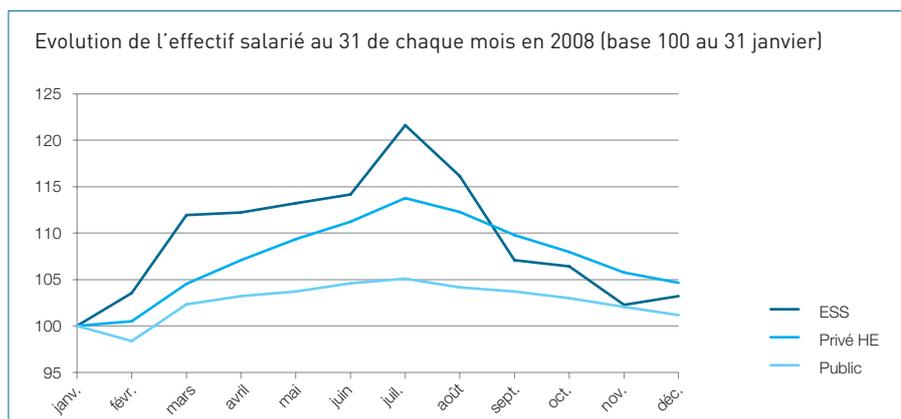
Mode d'organisation	0 poste non annexe au 31/12	micro 1 (1 à 4)	micro 2 (5 à 9)	Très petits (10 à 19)	Petits (20 à 49)	Moyens (50 à 249)	Grands (250 et +)
ESS	S*	47,8%	19,6%	S*	13,0%	0,0%	0,0%
Privé HE	S*	61,0%	15,8%	6,4%	3,1%	0,4%	S*
Public	S*	46,0%	31,8%	15,9%	S*	0,0%	0,0%

Effectif moyen par établissement = ESS : 6 ; Privé HE : 4 ; Public : 7

*S = secret statistique _ Source : INSEE DADS 2008 ; Traitement : CRES HN

Sur les 330 salariés du secteur dans les entreprises de l'ESS, seulement 11 sont employés par des coopératives, le reste étant employé par des associations. De même, 5% des établissements employeurs de l'ESS dans le secteur sont des coopératives et 95% des associations. Près de la moitié de ces établissements emploie moins de 5 salariés et aucun d'entre eux n'en a plus de 49. Ceci est sensiblement semblable à la structuration du privé, dont 61% des établissements employeurs comptabilisent moins de 5 salariés et du public, dont 46% des établissements se rangent dans cette tranche d'effectifs.

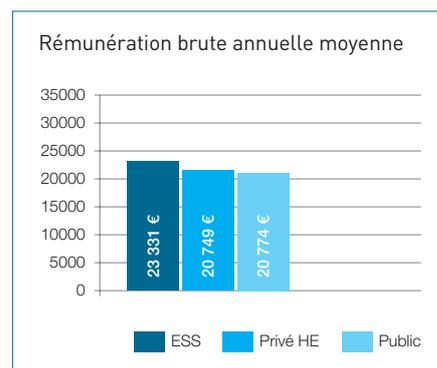
Croissance globale malgré une contraction d'août à décembre



Évolution sur l'année = ESS : + 3,2% ; Privé HE : + 4,6% ; Public : + 1,2%

Source : INSEE DADS 2008 ; Traitement : CRES HN

L'ESS rémunère plus



Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN

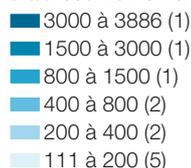
Les salariés des organisations de l'économie sociale et solidaire dans le secteur ont, en moyenne, une rémunération supérieure de 11% à celle des salariés du privé hors ESS et des salariés des organisations publiques. Ces dernières ont en effet sensiblement le même niveau de rémunération du travail

Pour tous les modes d'organisation, les organisations de l'hébergement et restauration connaissent une hausse de leurs effectifs salariés entre la fin du mois de janvier et celle du mois de juillet. Cette hausse est succédée par une contraction importante sur le reste de l'année qui n'aboutit cependant pas à une chute globale des effectifs puisque l'ESS termine avec une hausse annuelle de 3,2%, les autres organisations privées 4,6% et le public 1,2%. Il est à noter que l'ESS est le mode d'organisation dont l'effectif salarié observe les plus grandes fluctuations.

information, communication, activités immobilières, soutien aux entreprises (1/2)

nombre d'établissements du secteur information, communication, activités immobilières, soutien aux entreprises

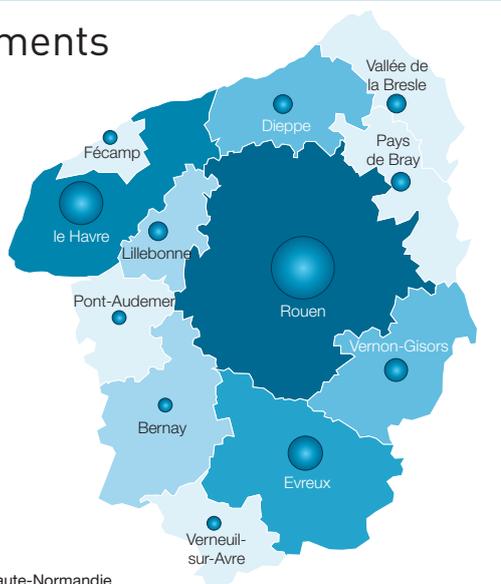
établissements hors ESS



établissements ESS



Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES Haute-Normandie



Un secteur, une région, une époque.

"Yacast a publié (...) un bilan des investissements publicitaires de janvier à novembre 2008 pour la télévision, la radio, la presse et le cinéma. Hors France Télévisions, le chiffre d'affaires quadri-média est en hausse de 4,8% sur la période (versus 2007). Malgré la crise financière, les investissements sont bien là en fin d'année (+5,2% au 3e trimestre et +3,6% au 4e trimestre). En volume, les messages publicitaires ont augmenté de 6,3% par rapport à 2007."

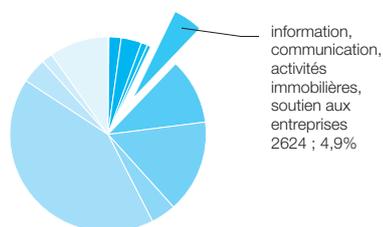
Benoît Daragon, CBNEWS, "Investissements pub en hausse en 2008", www.cbnews.fr

"Après plusieurs années de forte croissance de la création d'entreprise dans le secteur de l'immobilier (+ 115 % entre 1998 et 2007), ce phénomène se stabilise durant le premier semestre de l'année 2008 (+ 3 % au regard du premier semestre 2007). Il se compose principalement : d'activités immobilières pour compte de tiers (40 % des créations du secteur dont 33 % d'agences immobilières) ; d'activités de location de biens immobiliers (37 %) parmi lesquelles se trouvent les activités de location de logement de longue durée, les sociétés HLM, les activités de location de bureaux, espaces commerciaux, salles de réception... ; d'activités immobilières pour compte propre (24 %) dont notamment les activités de marchands de biens immobiliers et de promotion immobilière."

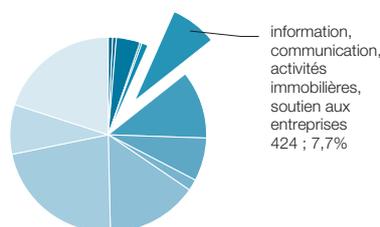
Agence pour la création d'entreprises, "Création d'entreprises : chiffres de juin 2008", www.apce.com



Répartition des salariés de l'ESS par secteur d'activité au 31/12/2008



Répartition des établissements de l'ESS par secteur d'activité en 2008



Un secteur moyen dans l'ESS

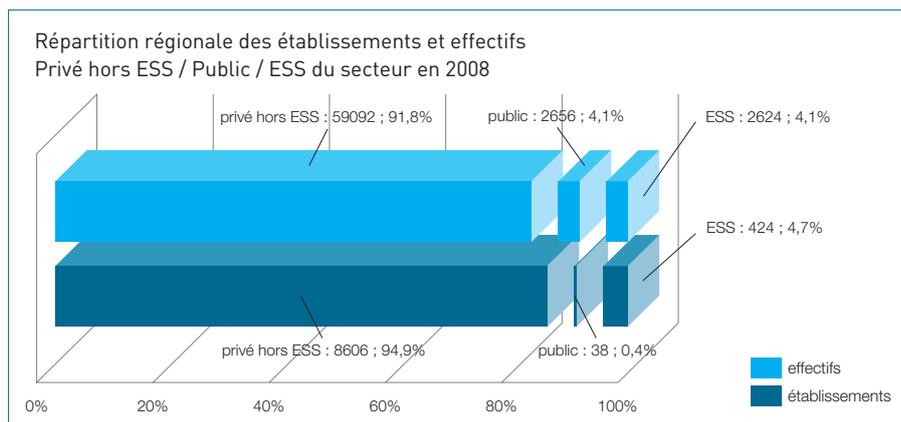
Le secteur de l'information et de la communication, des activités immobilières et du soutien aux entreprises, secteur de services par excellence, est un secteur moyen en termes de poids dans l'ESS. Les salariés des organisations exerçant ce type d'activités représentent près de 5% de l'effectif salarié global de l'ESS dans la région et les établissements employeurs un peu moins de 8% du global régional de l'ESS.

JZ + LZ + MN

code NAF du secteur

L'ESS dans le secteur

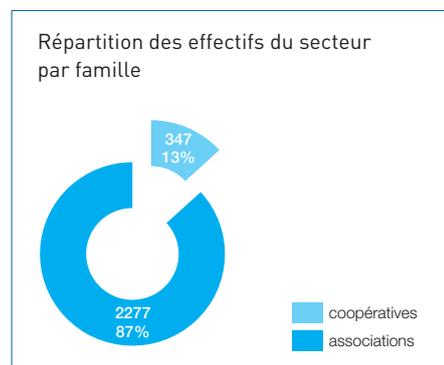
Si le privé hors ESS reste largement majoritaire, avec plus de 90% des établissements employeurs et des salariés du secteur, l'ESS tend à s'approcher des 5% du total des établissements et dépasse les 4% pour les salariés. Le public, s'il est légèrement supérieur à l'ESS pour ce qui est des salariés qu'il emploie, est plus concentré et représente moins de 0,5% des établissements employeurs.



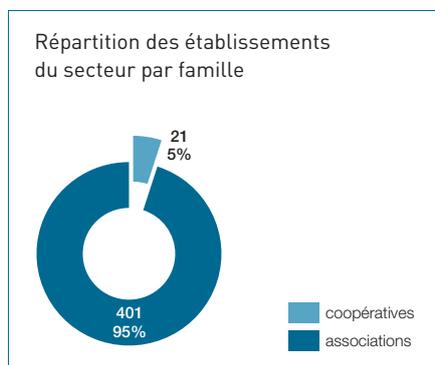
Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN

Des employeurs majoritairement associatifs

Majoritairement associatives, avec 87% des établissements employeurs organisés en associations employant 95% des salariés, les organisations de l'économie sociale et solidaire dans ce secteur sont aussi constituées en coopératives. Que ce soit dans le privé hors ESS, dans l'ESS ou dans le public, les établissements du secteur comptent pour la plupart d'entre eux moins de 10 salariés. Plus de la moitié de ceux du privé ESS et hors ESS compte même moins de 5 salariés. D'autre part, l'effectif moyen par établissement est de 6 pour l'ESS, 7 pour le privé hors ESS et 70 pour le public.



Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN



Répartition des établissements du secteur par taille et mode d'organisation

Mode d'organisation	0 poste non annexe au 31/12	micro 1 (1 à 4)	micro 2 (5 à 9)	Très petits (10 à 19)	Petits (20 à 49)	Moyens (50 à 249)	Grands (250 et +)
ESS	S*	56,2%	11,5%	6,9%	9,5%	2,9%	S*
Privé HE	10,1%	59,8%	14,6%	7,4%	4,9%	2,9%	0,3%
Public	0,0%	41,4%	20,7%	S*	S*	S*	S*

Effectif moyen par établissement ESS : 6 ; Privé : 7 ; Public : 70

*S = secret statistique _ Source : INSEE DADS 2008 ; Traitement : CRES HN

Plus de temps partiels que dans le privé

L'ESS compte une part de salariés en temps partiels plus importante que celle du privé hors ESS avec 44,6% de ses salariés dans cette situation contre 21,2% dans le reste des organisations privées.

Plus de femmes mais pas moins d'inégalités

Dans ce secteur, 59,3% des salariés des organisations de l'ESS sont des femmes représentant 59,7% des ETP. Dans les autres organisations privées, elles représentent 41,7% des effectifs pour 42,1% des ETP. Les femmes sont donc plus présentes dans l'ESS mais la part de temps partiel dans les effectifs féminins est supérieure dans l'ESS (49%) à celle du privé hors ESS (34,5%). Parallèlement 61,8% des employés en temps partiel des organisations de l'ESS dans le secteur sont des femmes contre 52,9% dans le privé hors ESS. De plus, on observe un écart de rémunération moyenne plus important dans l'ESS (24,0% de moins pour les femmes) que dans le reste du privé (16,5% de moins pour les femmes).

information, communication, activités immobilières, soutien aux entreprises (2/2)

JZ + LZ + MN

code NAF du secteur

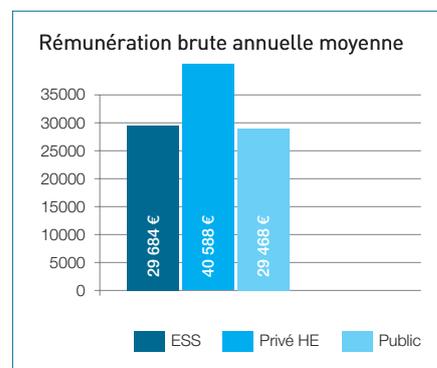
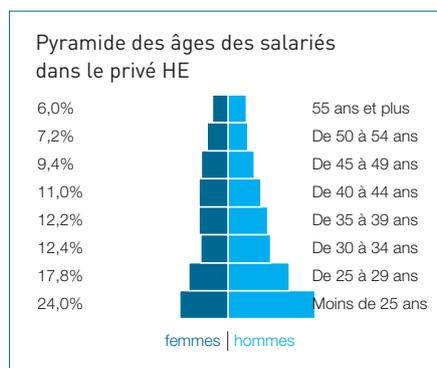
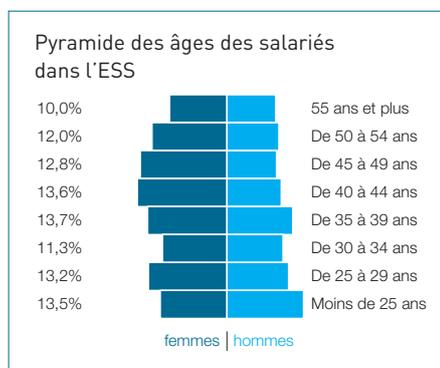
Des classes d'âges équivalentes

Ce secteur est représentatif de la question de la place des jeunes dans les structures de l'économie sociale et solidaire. En effet, s'ils constituent la classe d'âge la plus importante dans les structures du privé hors ESS en représentant près du quart de leurs effectifs,

ils ne représentent que 13,5% de l'effectif des organisations de l'ESS. Cependant, on ne peut pas parler de sous-représentation dans la mesure où il existe une plus grande équivalence entre les classes d'âges dans l'ESS.

Une rémunération dans l'ESS équivalente à celle du public

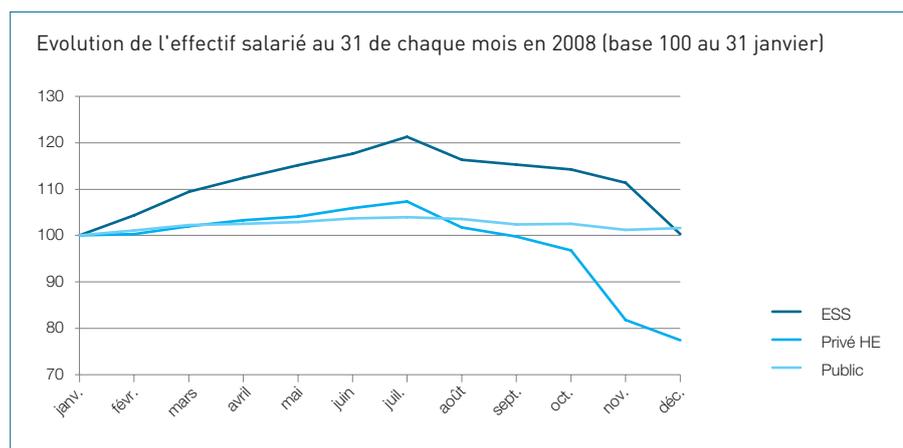
La rémunération moyenne des salariés des organisations de l'ESS est inférieure de plus d'un tiers (-36,7%) à celle du reste des organisations privées. Cependant elle reste très légèrement supérieure (+0,7%) à celle observée dans les organisations publiques.



Source : INSEE DADS 2008 ; Traitement : CRES HN

Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN

Une année moins difficile pour l'ESS que pour le reste du privé



Les organisations privées ESS et hors ESS connaissent en 2008 une croissance de leurs effectifs salariés jusqu'à la fin du mois de juillet avant de rentrer en contraction jusqu'à la fin de l'année. Il est à souligner que l'ESS augmente plus vite que le privé hors ESS sur la première partie de l'année et que sa contraction sur le reste de l'année est moins marquée. Ainsi, sur l'année, l'ESS connaît une évolution de son effectif de 0,3% tandis que les autres organisations privées perdent 22,6% de leur effectif global. Dans le même temps, l'effectif des organisations publiques reste assez stable sur l'année avec une progression globale de 1,6%.

Evolution sur l'année : ESS = 0,3% ; Privé HE = -22,6% ; Public = 1,6%

Source : INSEE DADS 2008 ; Traitement : CRES HN

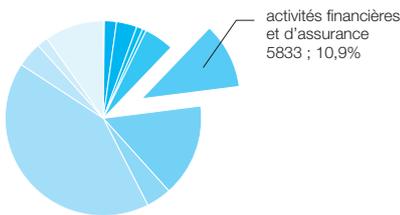


activités financières et d'assurance (1/2)

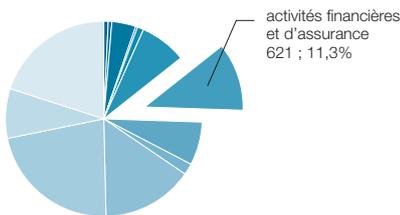
Le 3^{ème} secteur de l'ESS

Troisième secteur de l'ESS en Haute-Normandie en termes de poids dans son effectif global, les activités financières et d'assurance sont exercées par 621 établissements employeurs, soit 11,3% des établissements employeurs de l'ESS dans la région, employant 5833 personnes soit 10,9% des salariés de l'ESS référencés. La force de ce secteur dans notre région repose autant sur les nombreuses agences de proximité que sur la présences des sièges de deux grandes mutuelles.

Répartition des salariés de l'ESS par secteur d'activité au 31/12/2008



Répartition des établissements de l'ESS par secteur d'activité en 2008



graphiques complets p.13

Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN

Des organisations de l'ESS très présentes

Plus d'un tiers des effectifs salariés dans les activités financières et d'assurance est employé par des organisations faisant partie de l'économie sociale et solidaire. Ces dernières représentent plus d'un quart des établissements employeurs exerçant ce type d'activités.

nombre d'établissements du secteur activités financières et d'assurance

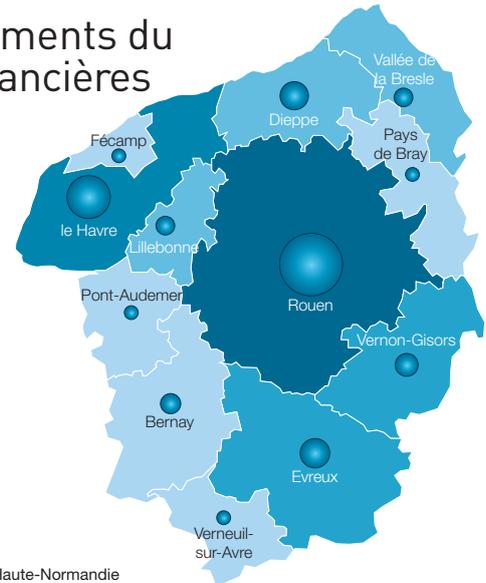
établissements hors ESS

- 500 à 761 (1)
- 250 à 500 (1)
- 100 à 250 (2)
- 50 à 100 (3)
- 23 à 50 (5)

établissements ESS

- 251
- 63

Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES Haute-Normandie



Un secteur, une région, une époque.

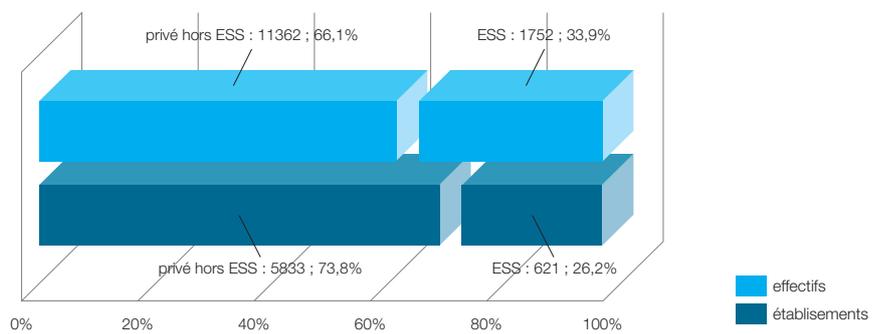
"La croissance des salaires dans le secteur des banques, établissements financiers et assurances, qui détient la palme des rémunérations les plus élevées, a connu un coup d'arrêt en 2008, année du déclenchement de la crise, selon une étude du Ministère du Travail (Dares). Faut-il s'en étonner ?..."

Ce secteur connaît les rémunérations les plus élevées depuis au moins 2002 selon la Dares. En 2008, il a enregistré un "net ralentissement de la croissance des salaires". Depuis 2003, les salaires du secteur avaient connu des hausses supérieures à la moyenne.

"Les activités financières et d'assurances ont été le secteur où la hausse des rémunérations a été la plus faible en 2008 : +1,2% en moyenne pour le salaire net mensuel, +1,9% pour la rémunération brute mensuelle", a précisé la Dares."

Le Monde emploi, 24/09/2010, "Finance: coup d'arrêt de la croissance des salaires en 2008. Quelle découverte !", <http://lemonde-emploi.blog.lemonde.fr>

Répartition régionale des établissements et effectifs Privé hors ESS / Public / ESS du secteur en 2008



Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN

activités financières et d'assurance (2/2)

KZ
code NAF du secteur

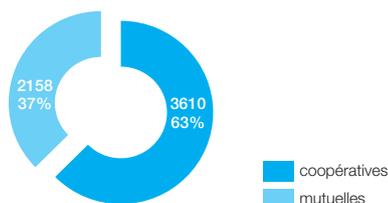
De grandes coopératives et mutuelles

Les établissements du secteur sont coopératifs (pour 85% d'entre eux) ou mutualistes (15%). Ces deux types d'établissements emploient respectivement 63% et 37% des effectifs salariés de l'ESS dans le secteur. Dans l'ESS comme hors ESS, plus de la moitié

des établissements compte moins de 10 salariés. Cependant, les établissements de l'ESS ont tendance à être de plus grande taille que ceux du privé hors ESS, ces derniers comptant pour près des deux tiers d'entre eux moins de 5 salariés contre seulement un

tiers pour l'ESS. Par ailleurs un cinquième des établissements privés hors ESS contre un quart des établissements ESS compte entre 5 et 9 salariés.

Répartition des effectifs du secteur au 31/12/2008 par famille



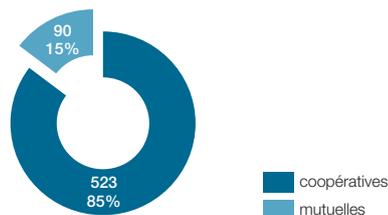
Répartition des établissements du secteur par taille et mode d'organisation

Mode d'organisation	0 poste non annexe au 31/12	micro 1 (1 à 4)	micro 2 (5 à 9)	Très petits (10 à 19)	Petits (20 à 49)	Moyens (50 à 249)	Grands (250 et +)
ESS	S*	33,5%	25,2%	7,4%	4,4%	1,3%	S*
Privé HE	S*	63,2%	21,1%	8,0%	S*	1,5%	0,2%

Effectif moyen par établissements : ESS : 9 ; Privé : 6

*S = secret statistique _ Source : INSEE DADS 2008 ; Traitement : CRES HN

Répartition des établissements du secteur par famille



Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN

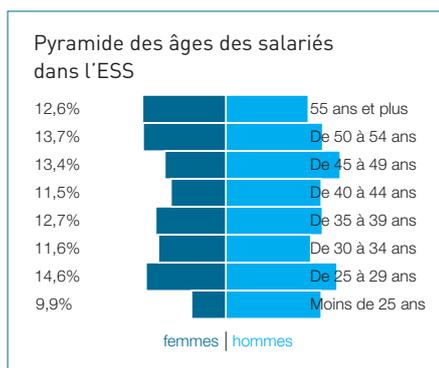
Des conditions d'emploi équivalentes hors ESS

La part d'employés en temps partiel dans les effectifs est sensiblement identique dans le privé ESS et hors ESS avec 17,5% pour les organisations de l'ESS et 17,6% pour le reste des organisations privées. Ceci laisse entrevoir une similitude de l'organisation du travail entre ESS et hors ESS. Cette similitude est sans doute liée à la nature sensible des activités financières qui justifie un encadrement important des métiers du secteur et à l'unité de clientèle à laquelle s'adressent indifféremment les organisations de l'ESS et hors ESS.

Moins d'inégalité salariale hommes-femmes dans l'ESS

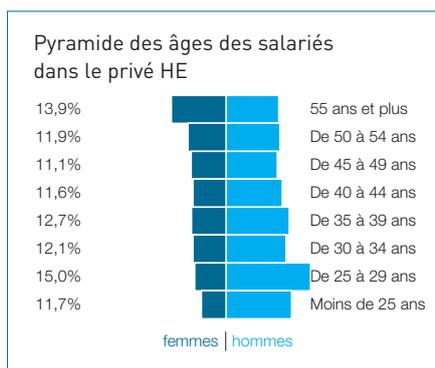
59,3% des salariés des organisations ESS exerçant des activités de ce secteur sont des femmes représentant 59,7% des ETP. Les femmes représentent 63,2% des effectifs et 62,1% des ETP dans le privé hors ESS. Parmi ces employées, 20,5% sont en temps partiel dans l'ESS contre 23,3% dans le privé HE. Les organisations de l'ESS dans ce secteur sont donc moins féminines que celles du privé hors ESS tout en le restant majoritairement. Par ailleurs, 69,4% des employés en temps partiel sont des femmes contre 83,6% dans le reste du privé. Quant à la différence entre les salaires moyens, elle est supérieure dans le privé hors ESS (38,6%) à celle existant dans l'ESS (22,7%)

Un besoin de renouvellement à couvrir

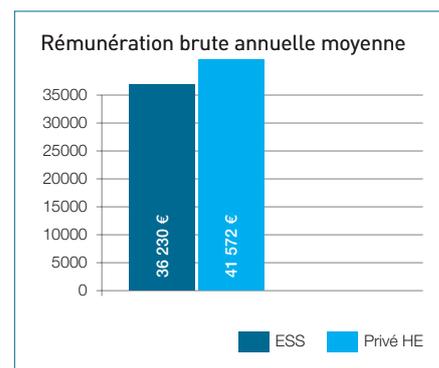


Source : INSEE DADS 2008 ; Traitement : CRES HN

Pour ce secteur, les moins de 25 ans sont la tranche d'âge la moins représentée dans l'économie sociale et solidaire, ce qui n'est pas le cas hors ESS. Parallèlement, et pour les deux modes d'organisation, la classe d'âge la plus représentée est celle des 25-29 ans.



De meilleures rémunérations dans le privé hors ESS



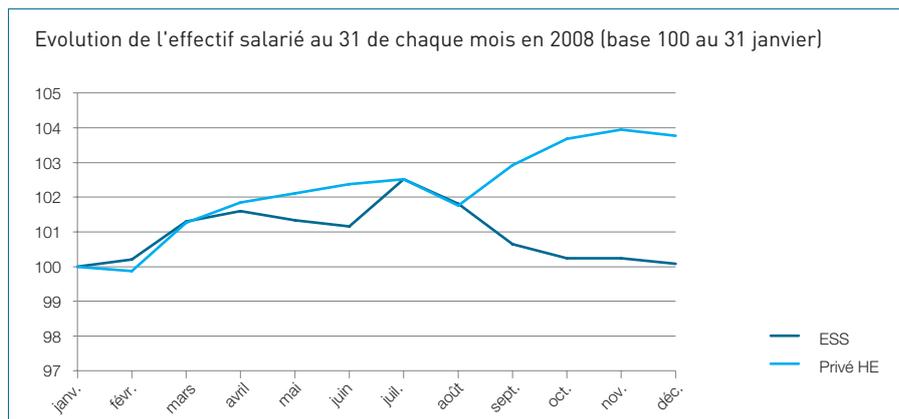
Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN

On peut observer une différence de rémunération moyenne de 14,7% entre ESS et privé hors ESS dans le secteur des activités de finances et d'assurances.



Une année plus dure pour l'ESS

Si l'évolution de l'effectif salarié est globalement croissante pour les deux modes d'organisations, elle ne l'est que d'une manière très minime pour l'ESS (+0,1%) qui enregistre sur l'année 4 mois de hausse en deux périodes (du 31 janvier au 31 avril et du 31 juin au 31 juillet) et est en contraction le reste de l'année. Les organisations privées hors ESS connaissent quant à elles une croissance constante à l'exception des mois de février, août et décembre. Leur volume d'emploi gagne en tout 3,8% sur l'année 2008.



Evolution sur l'année : ESS = 0,1% ; Privé HE = 3,8%

Source : INSEE DADS 2008 ; Traitement : CRES HN

enseignement



nombre d'établissements du secteur enseignement

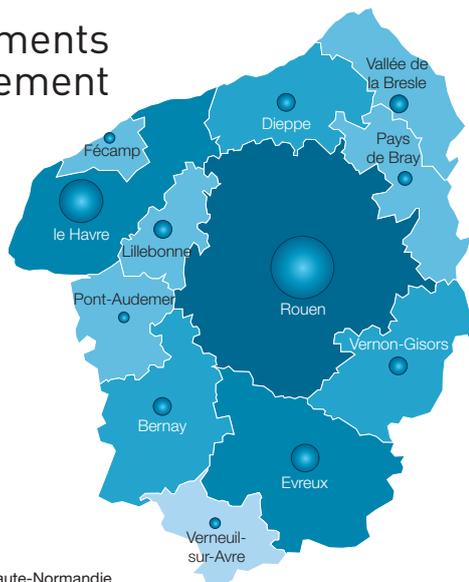
établissements hors ESS

- 500 à 999 (1)
- 250 à 500 (2)
- 100 à 250 (3)
- 50 à 100 (5)
- 50 à 50 (1)

établissements ESS

- 186
- 47

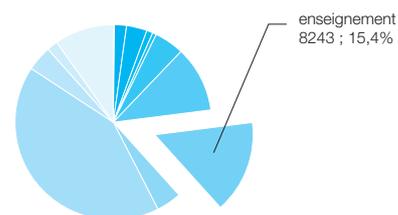
Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES Haute-Normandie



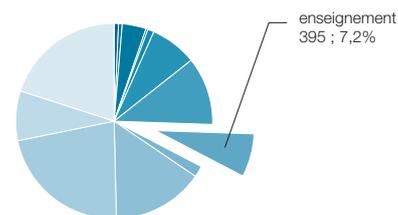
Le second secteur de l'ESS

Second secteur en termes de poids dans l'effectif salarié de l'ESS dans la région, les activités d'enseignement regroupent 15,4% de cet effectif et 7,2% des établissements employeurs composant l'économie sociale et solidaire en Haute-Normandie.

Répartition des salariés de l'ESS par secteur d'activité au 31/12/2008



Répartition des établissements de l'ESS par secteur d'activité en 2008



Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN

Un secteur, une région, une époque.

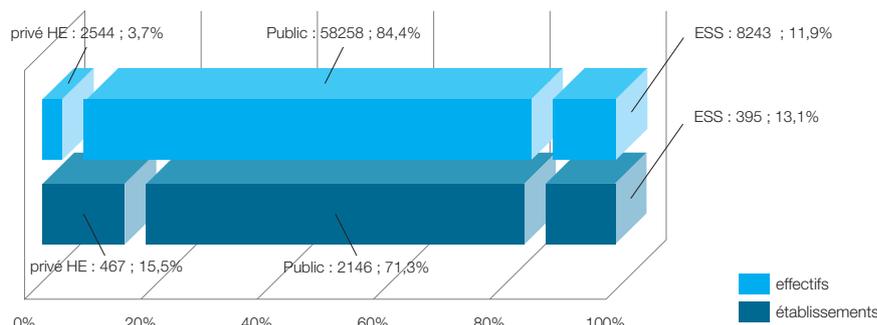
“La rentrée scolaire 2008 affiche à nouveau une baisse des effectifs scolarisés en Haute-Normandie. Dans le même temps, les résultats scolaires de l'année 2007-2008 de l'académie de Rouen poursuivent une progression remarquable.”

SIMON, Mai 2008, “La formation initiale en Haute-Normandie en 2008”, Cahier d'AVAL n°81

Un secteur dominé par le public et l'ESS

Le secteur de l'enseignement est un secteur de service public par excellence. Ainsi, 71,3% des établissements exerçant ce type d'activités sont des organismes publics qui emploient 84,4% des salariés du secteur. Le privé hors ESS regroupe plus d'établissements employeurs que l'ESS (15,5% contre 13,1%) mais beaucoup moins de salariés (3,7% contre 11,9%). Les activités d'enseignement constituent donc un secteur important dans l'ESS et l'ESS est un mode d'organisation important dans leur exercice.

Répartition régionale des établissements et effectifs Privé hors ESS / Public / ESS du secteur en 2008



Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN

Des établissements plus grands dans l'ESS

Répartition des établissements du secteur par taille et mode d'organisation

Mode d'organisation	0 poste non annexe au 31/12	micro 1 (1 à 4)	micro 2 (5 à 9)	Très petits (10 à 19)	Petits (20 à 49)	Moyens (50 à 249)	Grands (250 et +)
ESS	S*	S*	19,1%	14,1%	18,4%	10,3%	7,8%
Privé HE	S*	51,9%	S*	11,1%	7,9%	S*	2,5%
Public	0,0%	S*	32,6%	S*	11,6%	18,6%	18,6%

Nbre de salariés moyen par établissement : ESS : 21 ; Privé : 5 ; Public : 27

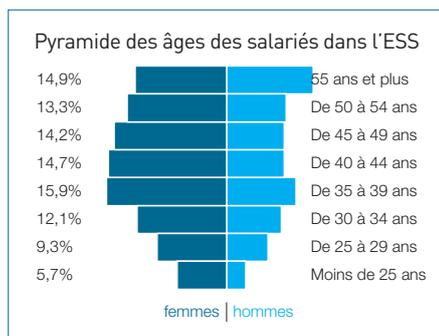
*S = secret statistique _ Source : INSEE DADS 2008 ; Traitement : CRES HN

Environ un tiers des établissements ESS dans le secteur compte entre 5 et 19 salariés et près d'un cinquième entre 20 et 49. Plus de la moitié du reste des organisations privées compte quant à elle moins de 5 salariés. Quant au public, près d'un tiers de ses établissements sont occupés par un nombre de salariés compris entre 5 et 9 et plus d'un autre tiers par plus de 50 salariés. Le secteur des activités d'enseignement est donc plus propice au fonctionnement de grands établissements pour les organismes du public et ceux de l'économie sociale et solidaire que pour ceux des organisations privées hors ESS.

Beaucoup de salariés à temps partiel

Dans le secteur, les organisations de l'économie sociale et solidaire sont les plus pourvoyeuses d'emplois à temps partiel. En effet, ces dernières comptabilisent 49,5% de leurs effectifs en temps partiel contre 42,6% dans le privé "lucratif" et 41,2% dans le public. Des ventilations différentes des établissements du secteur par métiers suivant le mode d'organisation est sans doute à l'origine de cette disparité.

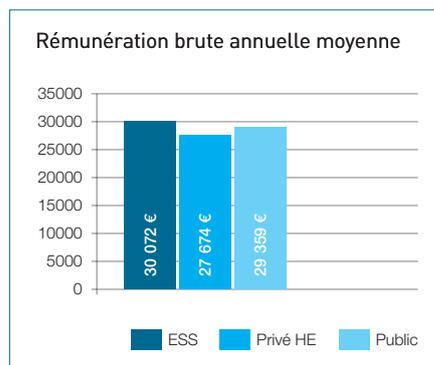
La structure des classes d'âges pose la question du renouvellement



Les moins de 25 ans constituent la catégorie la moins représentée dans les organisations de l'ESS exerçant dans ce secteur. Parallèlement on observe une certaine équivalence du poids des classes d'âges au-dessus de 34 ans.

Source : INSEE DADS 2008 ; Traitement : CRES HN

Une rémunération supérieure dans l'ESS



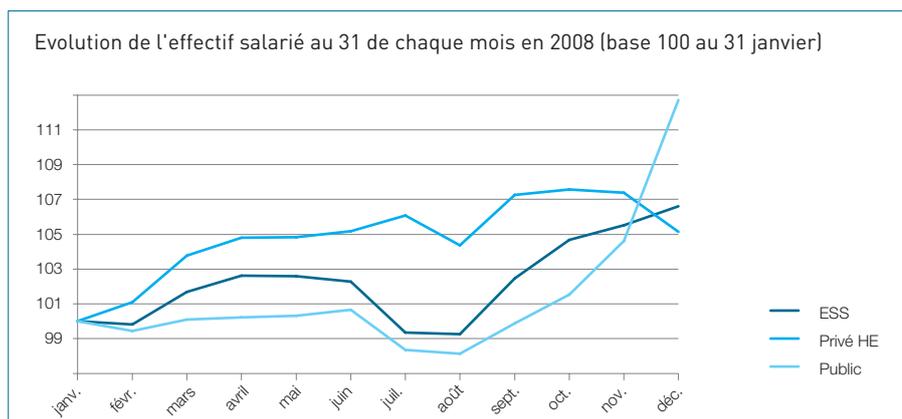
Source : INSEE DADS 2008 ; Traitement : CRES HN

L'ESS est le mode d'organisation où les salariés sont en moyenne le mieux rémunérés avec un écart positif de 15,5% par rapport aux autres organisations privées et de 0,3% par rapport au public.

Encore plus d'inégalités dans l'ESS

Les femmes sont, tous modes d'organisation confondus, majoritaires dans ce secteur d'activités. Elles représentent 62,7% des salariés et 60,7% des ETP dans l'ESS, 55,7% des effectifs et 53,6% des ETP dans le privé hors ESS et enfin 61,4% des effectifs et 64,7% des ETP dans le public. Dans l'ESS, 57% des femmes employées dans le secteur sont en temps partiel contre 48,2% dans le public tandis que 72,6% des employés en temps partiel sont des femmes dans l'ESS contre 71,9% dans le public. Enfin, on peut observer 26,6% de différence entre les salaires bruts moyens des hommes et des femmes dans l'ESS, 19,8% dans le privé hors ESS et 14,1% dans le public.

Une année de croissance pour tout le secteur



Évolution sur l'année : ESS = 6,6% ; Privé HE = 5,1% ; Public 12,7%

Source : INSEE DADS 2008 ; Traitement : CRES HN

D'une manière globale, l'année 2008 a été une année de croissance pour le secteur. Le public est le plus marqué avec une augmentation de 12,7% qui se produit surtout à partir de la rentrée scolaire. Le privé hors ESS est le seul mode d'organisation à terminer l'année par une contraction de son effectif salarié mais il a la progression la plus forte jusqu'au début du mois de décembre. Les trois modes d'organisation observent un creux dans l'évolution de leurs effectifs salariés pendant les vacances scolaires d'été cependant il s'amorce plus tard dans le privé hors ESS alors que l'ESS semble suivre plus fidèlement les fluctuations du public.

santé humaine

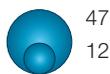


nombre d'établissements du secteur santé humaine

établissements hors ESS

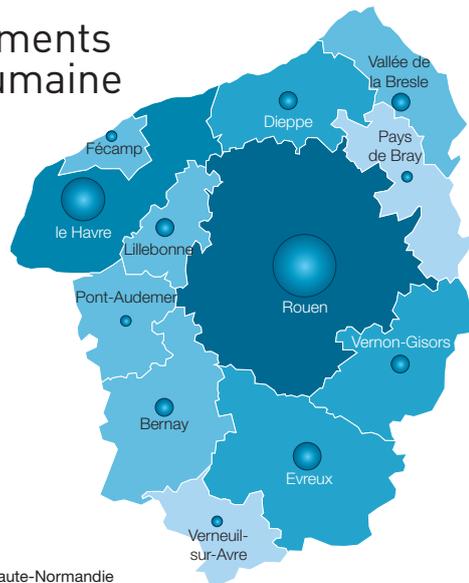
- 500 à 876 (1)
- 250 à 500 (1)
- 100 à 250 (3)
- 50 à 100 (5)
- 40 à 50 (2)

établissements ESS



47
12

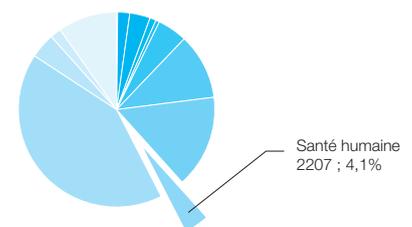
Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES Haute-Normandie



Le secteur dans l'ESS

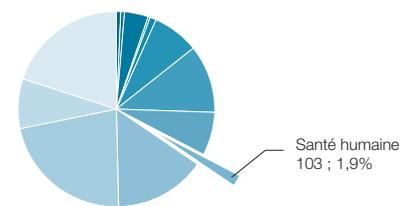
Le secteur de la santé est un secteur moyen en termes de poids dans l'ESS. Il emploie 4,1% des salariés des structures organisées selon ce mode dans 1,84% des établissements employeurs de ces organisations.

Répartition des salariés de l'ESS par secteur d'activité au 31/12/2008



Santé humaine
2207 ; 4,1%

Répartition des établissements de l'ESS par secteur d'activité en 2008



Santé humaine
103 ; 1,9%

Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN

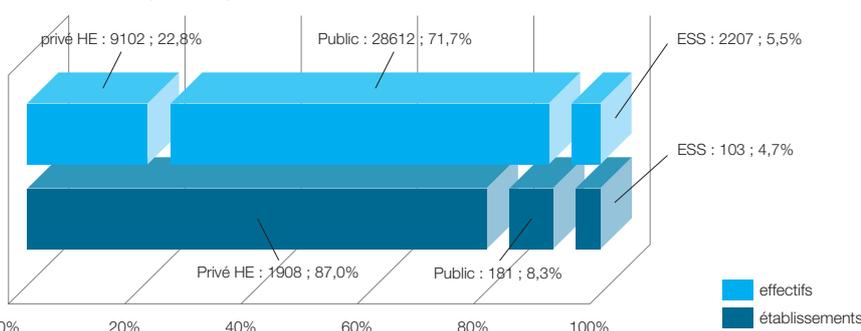
Un secteur, une région, une époque.

“En Haute-Normandie, l'espérance de vie atteint désormais 82,9 ans pour les femmes et 75,6 ans pour les hommes. Elle demeure moins élevée que la moyenne nationale. La région enregistre en effet une surmortalité, générale mais aussi infantile et prématurée. Plus du tiers des décès régionaux surviennent avant l'âge de 65 ans, ce qui positionne la Haute-Normandie à la 3ème place des régions où la mortalité prématurée est la plus forte, derrière le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie. Plus marquée pour les hommes de la région, la surmortalité prématurée est surtout due aux cancers, aux maladies liées à une consommation excessive d'alcool et aux suicides. Plus de la moitié de ces décès (51 %) seraient évitables, pour la plupart par des actions sur les facteurs de risques individuels.”

http://www.santea.com/gp/santea/gp/en_region/haute_normandie/

L'ESS dans le secteur

Répartition régionale des établissements et effectifs Privé hors ESS / Public / ESS du secteur en 2008



Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN

La répartition des organisations du secteur montre l'importance du public en termes d'effectifs salariés (71,7%) et leur concentration (8,3% des employeurs). Parallèlement, le privé hors ESS rassemble 87% des établissements employant plus d'un cinquième de l'effectif salarié. On peut donc déjà observer une distinction entre des grands établissements publics et une grande variété de structures privées de plus petites tailles. On devine ainsi la distinction entre l'exercice d'une médecine de cabinet à dominante libérale et celui d'une médecine hospitalière plutôt exercée par des organismes publics. Dans cet environnement, les organisations de l'économie sociale et solidaire représentent 4,7% des établissements employeurs et 5,5% des effectifs salariés.

Des établissements de taille moyenne

Répartition des établissements du secteur par taille et mode d'organisation

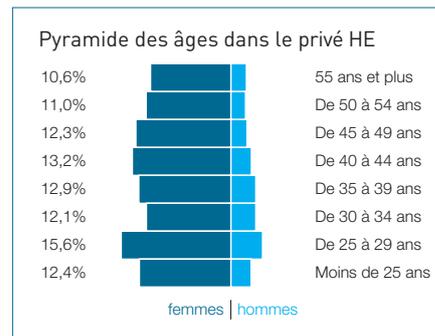
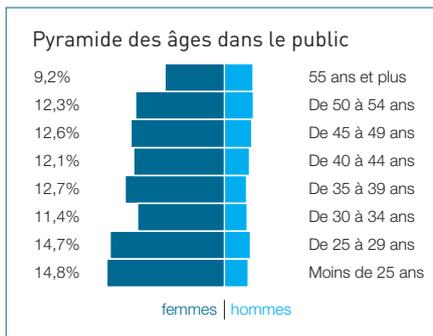
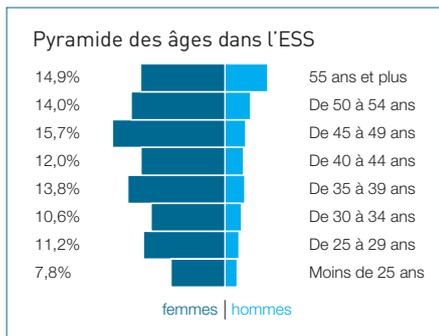
Mode d'organisation	0 poste non annexe au 31/12	micro 1 (1 à 4)	micro 2 (5 à 9)	Très petits (10 à 19)	Petits (20 à 49)	Moyens (50 à 249)	Grands (250 et +)
ESS	S*	S*	S*	11,1%	6,1%	42,4%	23,2%
Privé HE	S*	73,3%	S*	6,6%	5,3%	2,6%	0,9%
Public	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	S*	S*	61,7%

Nbre de salariés moyen par établissement = ESS : 21 ; Privé : 5 ; Public : 158

*S = secret statistique _ Source : INSEE DADS 2008 ; Traitement : CRES HN

Les statistiques sur la répartition des établissements par tailles confirment les hypothèses mises en avant par l'étude des poids relatifs des modes d'organisation dans le secteur. La majorité des établissements publics emploient ainsi plus de 250 salariés tandis que près des trois quarts des établissements privés hors ESS comptent moins de 5 salariés. Les établissements de l'ESS sont pour une grande part (42,4%) de taille moyenne (entre 50 et 249 salariés) et près d'un quart d'entre eux compte plus de 250 salariés.

Un vieillissement flagrant dans l'ESS



Source : INSEE DADS 2008 ; Traitement : CRES HN

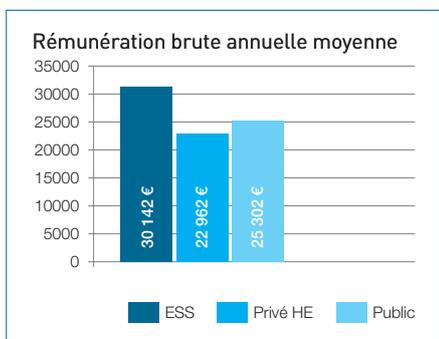
La comparaison des pyramides des âges des salariés des trois types d'organisation soulève, une fois encore, la question de la place des jeunes et des problématiques de renouvellement dans l'ESS. En effet, dans l'économie sociale et solidaire, la part des moins de 25 ans est presque deux fois inférieure à celle que l'on observe dans le public. On peut presque parler d'une inversion symétrique entre les deux premières pyramides. Celle du privé hors ESS montre une plus grande équivalence des classes d'âge tout en se rapprochant d'avantage de la situation du public que de celle de l'ESS.

Conditions d'emploi Inégalités professionnelles supérieures au reste du privé

Dans le secteur des activités de la santé, les organisations de l'économie sociale et solidaire sont celles qui fonctionnent le plus avec des temps partiels puisque 41% de leur effectif sont en temps partiel tandis que cette proportion est de 31,9% dans les autres organisations privées et de 21,5% dans le public.

Dans la santé, 79,9% des salariés sont des femmes représentant 79,1% des ETP dans les organisations de l'ESS. Cette proportion est sensiblement identique dans le privé hors ESS où 81,4% des effectifs sont des femmes représentant 80,6% des ETP et dans le public avec 78,5% de femmes représentant 78,9% des ETP. En revanche, dans l'ESS, 45% des femmes employées dans le secteur sont en temps partiels contre 23,9% dans le public. Parallèlement, 72,6% des employés en temps partiels dans les organisations de l'ESS sont des femmes ce qui est équivalent à la situation dans les organismes publics où cette proportion est de 71,9%. Cette équivalence entre ESS et public se retrouve dans les écarts de salaires moyens qui sont de 24,4% dans l'ESS et 24,9% dans le public. Dans le même temps, cette différence n'est que de 13,3% dans le privé hors ESS.

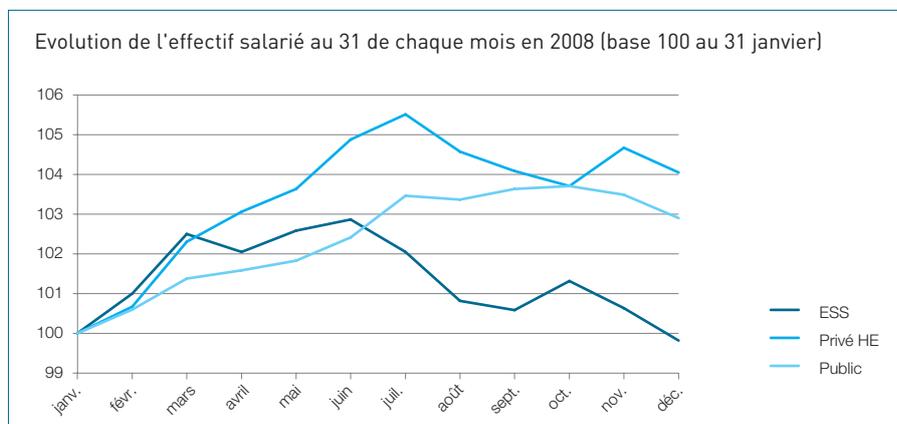
Une plus haute rémunération dans l'ESS



Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN

Les organisations de l'économie sociale et solidaire sont celles dont la rémunération moyenne des salariés est la plus haute tandis que celle des organisations du reste du privé est la plus basse. On observe ainsi un écart de 31,3% entre la rémunération de l'ESS et celle du privé hors ESS et de 0,2% entre l'ESS et le public.

Une année difficile pour l'ESS



Évolution sur l'année = ESS : - 0,2% ; Privé HE : + 4% ; Public : + 2,9%

Source : INSEE DADS 2008 ; Traitement : CRES HN

Sur l'année 2008, les organisations de l'ESS exerçant des activités de santé connaissent une diminution de 0,2% de leur effectif global. Dans le même temps, les organisations privées hors ESS et publiques connaissent des augmentations respectives de 4% et 2,9%.

action sociale

QB

code NAF du secteur

nombre d'établissements du secteur action sociale

établissements hors ESS

- 120 à 300 (1)
- 60 à 120 (1)
- 30 à 60 (2)
- 15 à 30 (6)
- 11 à 15 (2)

établissements ESS

- 335
- 34

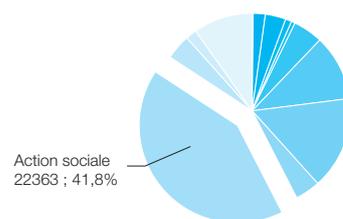


Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES Haute-Normandie

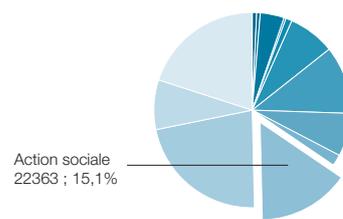
Le 1er secteur de l'ESS

Les activités d'action sociale constituent le secteur le plus important de l'ESS en termes d'effectif salarié. Les organisations de l'économie sociale et solidaire exerçant ce type d'activités emploient 41,8% du total des salariés de l'ESS dans la région et représentent 15,1% de ses établissements employeurs.

Répartition des salariés de l'ESS par secteur d'activité au 31/12/2008



Répartition des établissements de l'ESS par secteur d'activité en 2008



Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN

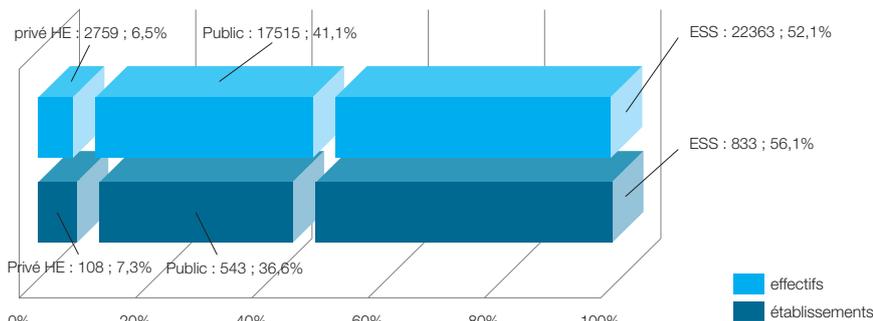
Un secteur, une région, une époque.

"De façon transversale, le CNAR note plusieurs difficultés d'ordre économique et financier que rencontrent de façon récurrente les associations :

- Une insuffisance de fonds propres due à une mauvaise estimation du niveau qui leur serait nécessaire compte tenu de leur cycle d'exploitation, à la difficulté culturelle autant qu'objective à dégager des excédents d'exploitation. Les freins sont autant liés à la pratique des financeurs publics qu'à l'insuffisante prise de conscience par les dirigeants.
- Une difficulté d'accès au crédit : volonté du secteur bancaire d'intervenir plutôt en court terme, pratique d'autofinancement des investissements par les associations (notamment petites et moyennes).
- Les difficultés de trésorerie qui découlent la plupart du temps des constats."

CRES Haute-Normandie, Entretien avec le CNAR, 2010

Répartition régionale des établissements et effectifs Privé hors ESS / Public / ESS du secteur en 2008

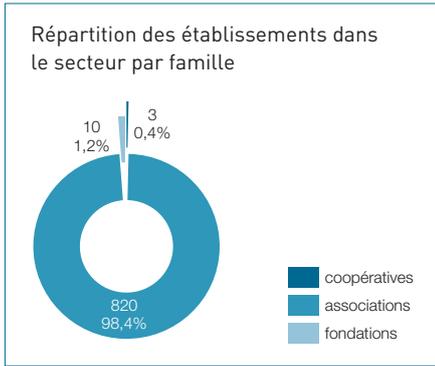


Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN

L'ESS moteur de ce secteur

Si le secteur est important dans l'ESS, l'ESS est encore plus importante dans le secteur puisqu'elle représente plus de la moitié des établissements employeurs (56,1%) et des effectifs salariés (52,1%). Le public est le deuxième mode d'organisation le plus important dans les activités d'action sociale avec 41,1% des effectifs salariés et 36,6% des établissements. Enfin le privé hors ESS ne représente que 6,5% des salariés et 7,3% des établissements employeurs.

Un secteur d'associations



Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN

La quasi-totalité des 833 établissements de l'ESS exerçant les activités d'action sociale en Haute-Normandie sont des associations. Seuls 10 d'entre eux (soit 1,2%) sont des coopératives et 3 des fondations (0,4%). Près de la moitié des établissements ESS compte plus de 50 salariés et ils sont près de 30 % à en dénombrer plus de 250.

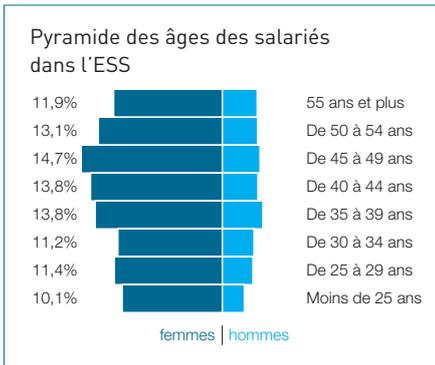
Répartition des établissements du secteur par taille et mode d'organisation

Mode d'organisation	0 poste non annexe au 31/12	micro 1 (1 à 4)	micro 2 (5 à 9)	Très petits (10 à 19)	Petits (20 à 49)	Moyens (50 à 249)	Grands (250 et +)
ESS	S*	S*	9,4%	11,3%	17,0%	19,7%	29,2%
Privé HE	S*	S*	9,7%	S*	31,2%	12,9%	12,9%
Public	S*	S*	7,7%	7,3%	21,5%	27,3%	14,6%

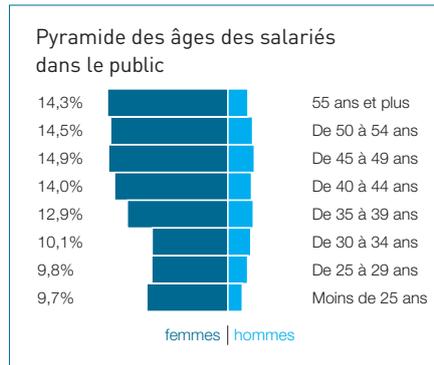
Effectif moyen par établissement : ESS : 27 ; Privé : 26 ; Public : 32

*S = secret statistique _ Source : INSEE DADS 2008 ; Traitement : CRES HN

Un vieillissement moins marqué dans l'ESS



Source : INSEE DADS 2008 ; Traitement : CRES HN



Plus de temps partiels dans l'ESS

47,7% des effectifs salariés sont en temps partiel dans les organisations de l'économie sociale et solidaire tandis que les temps partiels représentent 39,9% des effectifs des organisations privées hors ESS et 33,6% dans le public.

Une rémunération bien plus faible dans l'ESS

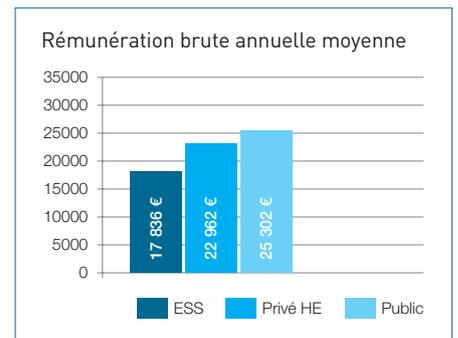
Les salariés dans l'action sociale sont en moyenne plus rémunérés dans les organisations publiques avec un écart de 7,7% par rapport à l'ESS et dans le privé hors ESS avec un écart de 3,6% de plus que dans l'ESS.

Une majorité de femmes

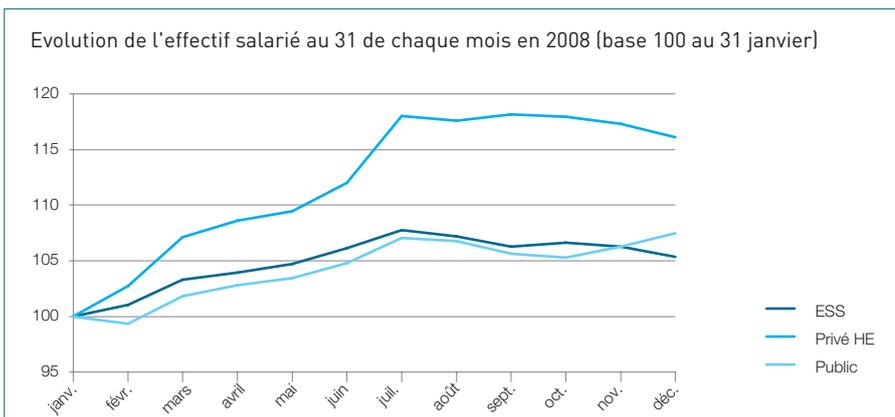
78% des salariés et 76,1% des ETP étant des femmes, les organisations de l'économie sociale et solidaire exerçant dans ce secteur restent moins féminines que celles du public où 82% des effectifs et 21,7% des ETP sont des femmes et que celles du privé hors ESS qui comptent 87,2% de femmes dans leurs effectifs et 86,4% dans leurs ETP.

53,2% des femmes employées dans les organisations ESS du secteur sont en temps partiel contre 35,3% dans les organismes publics. Cette différence ne se retrouve pas dans la répartition des sexes à l'intérieur des temps partiels puisque 86,7% des employés en temps partiel sont des femmes dans l'ESS et 86,1% dans le public.

La différence entre les salaires bruts moyens est de 5%,ans l'ESS, de 7,4% dans le reste du privé et de 3,7% dans le public. L'action sociale est donc, pour tous les modes d'organisation, le secteur où l'on observe le plus faible écart de rémunération moyenne entre les femmes et les hommes.



Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN



Évolution sur l'année = ESS : + 5,3% ; Privé HE = + 16,1% ; Public = + 7,5%

Source : INSEE DADS 2008 ; Traitement : CRES HN

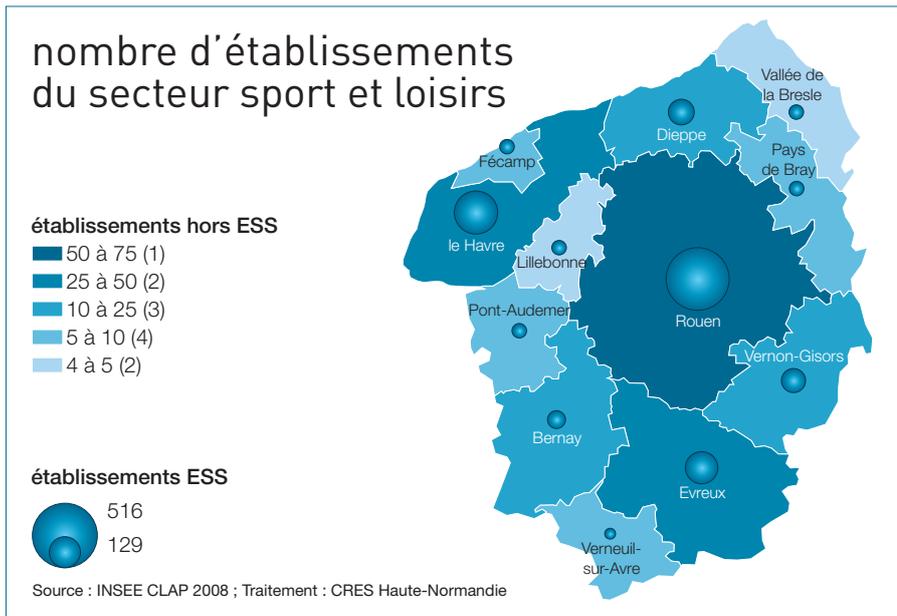
Une croissance plus importante des organisations publiques

Pendant l'année 2008, quel que soit le mode d'organisation, le nombre de salariés a augmenté jusqu'au mois d'août et a relativement stagné à partir de ce moment. Cette augmentation a été plus importante et plus rapide pour les organisations privées hors ESS.

sports et loisirs

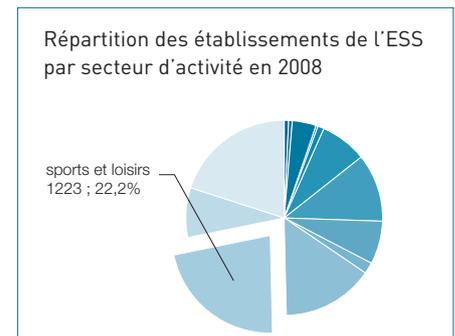
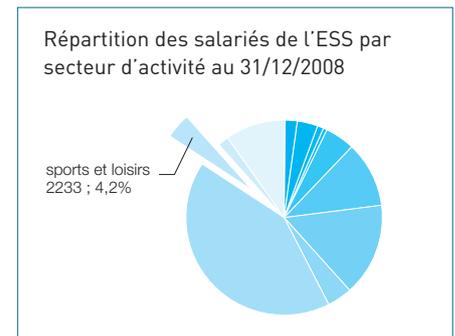
RZ2

code NAF du secteur



Peu de salariés dans un grand nombre de structures

Les sports et loisirs constituent le premier secteur d'activité de l'ESS en termes de quantité d'établissements employeurs (22,2% du total de l'ESS) et n'emploient que 2233 salariés soit seulement 4,2% de l'effectif total de l'ESS. Ces données laissent à penser qu'il existe une grande importance du bénévolat dans le secteur.



Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN

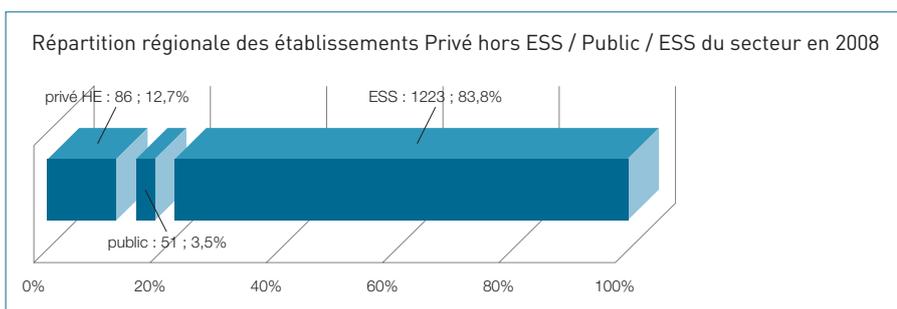
Un secteur, une région, une époque.

“Le CNAR (Centre National d'Animation et de Ressources) Sport a identifié des besoins des structures de leur secteur d'activité sur :

Le projet : absence de projet associatif formalisé et partagé ; manque de lien entre le projet de l'association et les orientations fédérales ; manque de cohérence des activités proposées par l'association avec le contexte et les enjeux locaux ; faiblesse de l'ancrage territoriale due à la faiblesse/l'absence de prise en compte du contexte.

La structuration interne : faible formalisation des missions des bénévoles et salariés ; démotivation des bénévoles due à l'arrivée de salariés ; très peu d'outils de gestion et de management ; gestion de l'urgence et peu de temps consacré à une réflexion long terme ; manque de communication externe ; un fonctionnement basé sur une offre d'activités et peu sur la mise en place d'un projet ; peu de notion des droits et devoirs de la fonction employeur ; difficultés de mise en place de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS).”

CRES Haute-Normandie, Entretien avec le CNAR sport, 2010



Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN

Un secteur d'économie sociale et solidaire

En termes d'établissements, le secteur est largement investi par les organisations de l'économie sociale et solidaire (83,8%). Le public n'a qu'une place minimale (3,5%) et le privé hors ESS complète les 12,7% restant.

graphiques complets p.13

100% d'associations dont 80% de moins de 4 salariés

Tous les établissements ESS du secteur sont des associations dont une majorité de petite taille. En effet, plus de 80% d'entre elles ont moins de 5 salariés. Cette tendance est la même dans le reste du privé même si elle est moins marquée. Plus de la moitié des établissements affiliés à ce mode d'organisation compte ainsi moins de 5 postes non annexes à l'année.

Répartition des établissements du secteur par taille et mode d'organisation

Mode d'organisation	0 poste non annexe au 31/12	micro 1 (1 à 4)	micro 2 (5 à 9)	Très petits (10 à 19)	Petits (20 à 49)	Moyens (50 à 249)	Grands (250 et +)
ESS	S*	81,4%	7,5%	3,9%	1,5%	S*	0,0%
Privé HE	S*	51,2%	14,0%	6,2%	7,8%	S*	0,0%
Public	S*	S*	18,8%	S*	S*	0,0%	0,0%

Effectif moyen par établissement : ESS = 2

*S = secret statistique _ Source : INSEE DADS 2008 ; Traitement : CRES HN

Beaucoup plus de temps partiel dans l'ESS

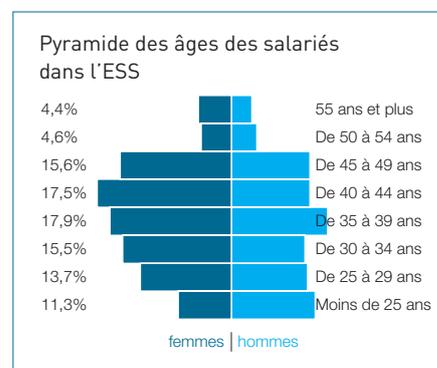
Le privé hors ESS est moins créateur de postes en temps partiel que l'ESS puisque 36,7% de ses effectifs sont en temps partiel tandis que cette proportion est de 59,1% dans l'ESS.

Un secteur masculin mais pas si inégalitaire

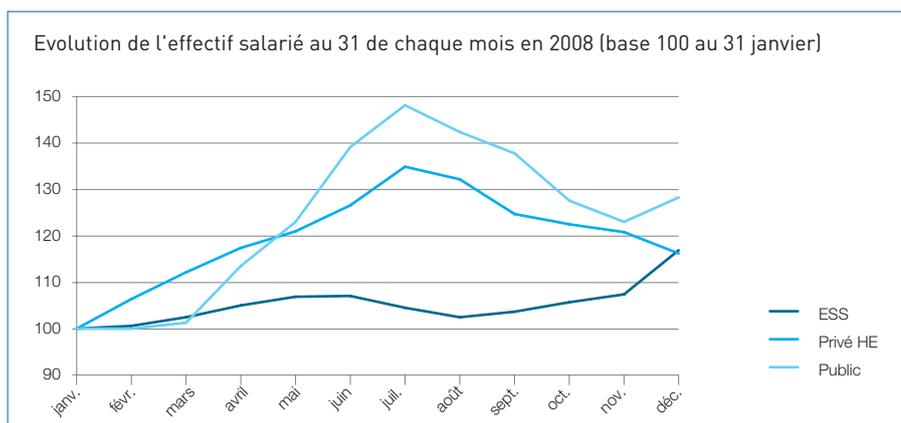
Les sports et loisirs sont un secteur majoritairement masculin dans l'ESS comme hors ESS. Les femmes ne représentent que 41,9% des salariés de l'ESS et 39,5% des ETP tandis qu'elles sont 41,6% des effectifs et 39,6% des ETP dans les organisations privées hors ESS. L'écart salarial est cependant de 14,6% dans l'ESS. Les sports et loisirs sont donc un des secteurs les plus égalitaires de l'ESS au niveau des rémunérations.

Un secteur plein de jeunesse

La pyramide des âges des salariés du secteur dans l'ESS montre que les classes d'âges les plus représentées sont les 35 à 44 ans et les moins représentés les plus de 50 ans.



Source : INSEE DADS 2008 ; Traitement : CRES HN



Évolution sur l'année : ESS = 16,9% ; Privé HE = 16,3% ; Public = 28,2%
Source : INSEE DADS 2008 ; Traitement : CRES HN

Une année de croissance

L'effectif salarié global des organisations de l'ESS dans le secteur est plus stable que hors ESS. 2008 a été une année de forte croissance dans ce secteur quel que soit le mode d'organisation avec une hausse de l'effectif salarié sur l'année de 16,9% pour l'ESS, 16,3% pour les autres organisations privées et 28,2% pour le public.

arts et spectacles

RZ1

code NAF du secteur

nombre d'établissements du secteur arts, spectacles

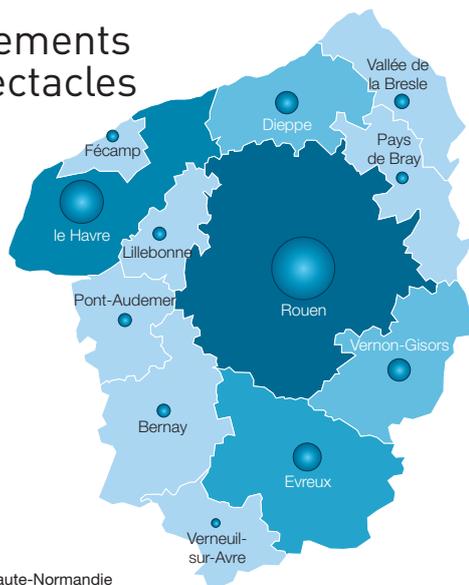
établissements hors ESS

- 50 à 76 (1)
- 25 à 50 (1)
- 10 à 25 (1)
- 5 à 10 (2)
- 1 à 5 (7)

établissements ESS

- 221
- 55

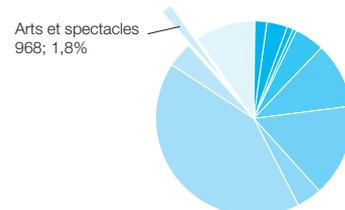
Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES Haute-Normandie



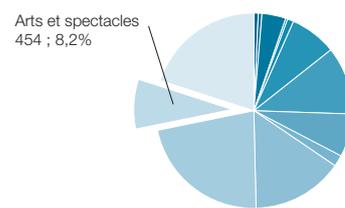
Peu de salariés par établissement

Le secteur des arts et spectacles est semblable au secteur des sports et loisirs en ce qu'il est de forte importance du point de vue de son poids dans l'ESS (8,2%) et de faible importance quant à sa part dans l'effectif salarié global de cette économie.

Répartition des salariés de l'ESS par secteur d'activité au 31/12/2008



Répartition des établissements de l'ESS par secteur d'activité en 2008



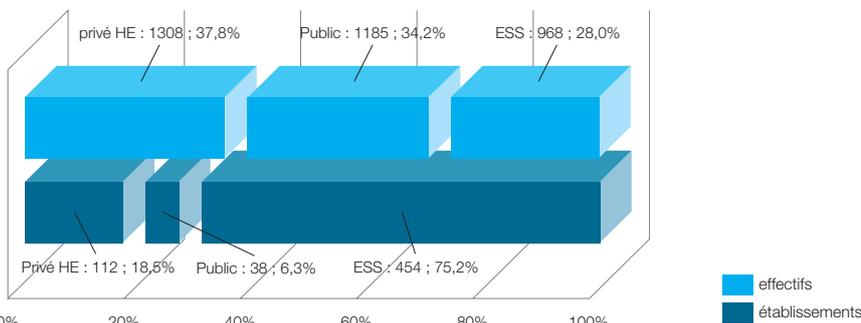
Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN

Un secteur, une région, une époque.

"La révolution numérique entraîne un bouleversement des modes de production et de consommation des contenus musicaux, écrits, audiovisuels et, de fait, de leurs modèles économiques. [...] Dans le domaine des industries culturelles (musique, cinéma, livre, presse) comme du spectacle vivant, des arts plastiques et du design, l'activité artistique et culturelle menée par des PME et TPE revêt une importance cruciale, car elle est tout particulièrement source de renouvellement de la création et d'enrichissement de la diversité culturelle. Ces PME et TPE culturelles ont des besoins en financement semblables à celles d'autres secteurs économiques, mais qui ne sont pas nécessairement pris en compte aujourd'hui de manière réfléchie pour l'ensemble du secteur, ce qui plaide pour le développement de méthodes de travail partagées autour de sujets transversaux à l'ensemble des disciplines concernées."

Ministère de la culture et de la communication, site de la DGIMC, rubrique industries culturelles, http://www.ddm.gouv.fr/rub_industriesbis.php3

Répartition régionale des établissements et effectifs Privé hors ESS / Public / ESS du secteur en 2008



Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN

Une répartition presque égale des effectifs

Si l'ESS regroupe plus des trois quarts des établissements exerçant dans le secteur, ses salariés ne représentent qu'à peine plus d'un quart de l'effectif global des organisations exerçant ce cœur d'activités.

99% d'associations pour la plupart de petite taille

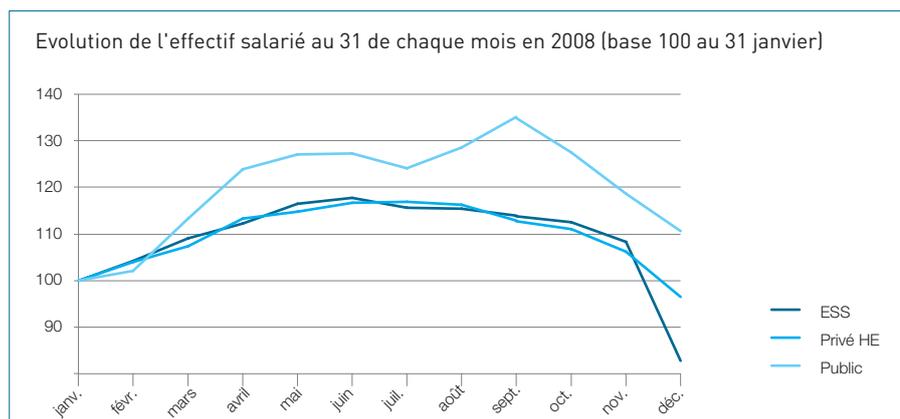
99% des établissements de l'ESS exerçant des activités de ce secteur existent sous forme associative. Une grande majorité d'entre eux emploie moins de 5 salariés (52,5%) et on retrouve cette situation dans le privé hors ESS où 52,3% des établissements sont dans le même cas.

Répartition des établissements du secteur par taille et mode d'organisation

Mode d'organisation	0 poste non annexe au 31/12	micro 1 (1 à 4)	micro 2 (5 à 9)	Très petits (10 à 19)	Petits (20 à 49)	Moyens (50 à 249)	Grands (250 et +)
ESS	S*	57,5%	8,6%	4,9%	S*	S*	0,0%
Privé HE	S*	52,3%	11,6%	8,1%	7,0%	5,8%	S*
Public	S*	26,7%	S*	S*	S*	S*	0,0%

Effectif moyen par établissement : ESS = 2 ; Privé HE = 12 ; Public = 31

*S = secret statistique _ Source : INSEE DADS 2008 ; Traitement : CRES HN



Evolution sur l'année : ESS = -17,2% ; Privé = -3,5% ; Public = 10,7%

Source : INSEE DADS 2008 ; Traitement : CRES HN

Une année de contraction pour le privé

Malgré une évolution positive les six premiers mois de l'année, 2008 a été une année difficile pour les organisations privées du secteur avec une chute de 17,2% de l'effectif salarié global des organisations ESS et de 3,5% pour le reste du privé. Seul le public termine l'année avec un solde supérieur à celui de l'année précédente grâce à une augmentation de 10,7%. Ce secteur est celui où ESS et privé hors ESS ont la plus grande similitude d'évolution en termes d'effectif salarié.

non classés

94
99Z

code NAF du secteur

nombre d'établissements non classés

établissements ESS

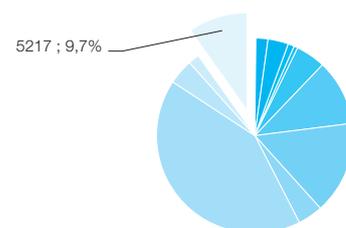
- 400 à 520 (1)
- 200 à 400 (1)
- 100 à 200 (1)
- 25 à 100 (3)
- 10 à 25 (6)

Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES Haute-Normandie

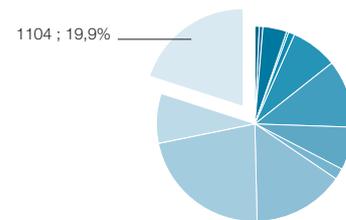


Le poids des organismes non classés en Haute Normandie

Répartition des salariés de l'ESS par secteur d'activité au 31/12/2008



Répartition des établissements de l'ESS par secteur d'activité au 31/12/2008



Source : INSEE CLAP 2008 ; Traitement : CRES HN

Définition

"Lors de son immatriculation à l'INSEE pour l'obtention d'un numéro de SIRET, toute association se voit attribuer un code APE (activité principale). Il est attribué en fonction de l'objet que l'association a défini dans ses statuts. Or, l'INSEE classe souvent les associations dans le code 94.99 Z ancien 913 E (Activités des organisations associatives n.c.a), faute d'informations assez précises sur leur activité. Ainsi, pour toutes les associations qui ont ce code, il n'est pas possible de connaître leur domaine d'activité, même si on estime que pour une grande majorité d'entre elles, il s'agit d'un mauvais classement et que ces associations relèvent le plus souvent des secteurs de l'actions sociale, de l'éducation populaire ou encore des activités récréatives, culturelles et sportives"

CRES Basse-Normandie, Tableau de bord régional 2010

Le réseau national des observatoires de l'ESS travaille en ce moment au développement de techniques de reclassement pour diminuer l'importance du nombre d'établissements non classés.

Cette sous-classe comprend

- _ les activités des organisations (non affiliées directement à un parti politique) qui militent en faveur d'une cause ou d'une question d'intérêt public en sensibilisant l'opinion publique, en faisant pression sur les milieux politiques, en collectant des fonds, etc. :
- initiatives individuelles ou mouvements de protestation
- mouvements pour la protection de l'environnement et mouvements écologiques
- organisations apportant leur soutien à des activités communautaires et éducatives n.c.a.

- organisations pour la protection et la défense des intérêts de groupes spéciaux, par exemple de minorités ou de groupes ethniques
- associations à caractère patriotique, y compris les associations d'anciens combattants
- _ les associations de consommateurs
- _ les associations d'automobilistes
- _ les associations dont l'objet consiste à organiser des réunions et des rencontres, par exemple le Rotary, les loges maçonniques, etc.
- _ les associations de jeunes, les associations d'étudiants, les clubs universitaires, les ami-

cales d'étudiants, etc.

- _ les associations spécialisées dans des occupations culturelles ou récréatives (autres que les clubs sportifs et les cercles de jeux), par exemple les cercles de poésie, les cercles littéraires, les associations historiques, les clubs de jardinage, les ciné-clubs et les photos-clubs, les clubs d'amis de la musique et des arts, les clubs de travaux manuels, les clubs de collectionneurs, les clubs sociaux, les sociétés carnavalesques, etc.

conclusion

Ce rapport, bien que constituant une nouvelle source d'information sur l'ESS en Haute Normandie, ne saurait être complet et encore moins auto-suffisant. Il prend place dans les systèmes de connaissances qui entourent l'économie sociale et solidaire et le territoire de la Haute-Normandie. Sa prétention, au-delà de participer à enrichir et élargir ces-dits systèmes, et d'être une première marche franchie vers plus d'intelligence et d'intelligibilité du développement de l'ESS et du territoire.

Par la force des choses, c'est aussi un appel à la participation de toutes et tous à ce vaste chantier et une marque de la volonté et de la détermination de la CRES Haute-Normandie d'en être un acteur fort. Cette étude montre aussi la nécessité de suivre les impacts de la crise au plus près et autant que la rigueur statistique et les moyens déployés le permettent. Enfin, le besoin de développer de nouvelles méthodes d'observation et de mettre en place des instances et outils pour une interprétation collective et collégiale des données, est apparu plus précisément. Les chiffres de l'emploi de l'ESS et dans l'ESS en 2008 sont maintenant à la disposition de tous, reste à les faire parler...

annexe 1

Tableau du découpage NAF

A 10	A21	A38	A64	A88	A129	A138	intitulés	
AZ							agriculture, sylviculture et pêche	
	A	AZ					agriculture, sylviculture et pêche	
			AZ1				culture et production animale, chasse et services annexes	
				01	A01Z	GA01Z	culture et production animale, chasse et services annexes	
			AZ2				sylviculture et exploitation forestière	
				02	A02Z	GA02Z	sylviculture et exploitation forestière	
			AZ3				pêche et aquaculture	
				03	A03Z	GA03Z	pêche et aquaculture	
BE							industrie manufacturière, industries extractives et autres	
	B	BZ					industries extractives	
			BZ0				industries extractives	
				05	B05Z	GB05Z	extraction de houille et de lignite	
				06	B06Z	GB06Z	extraction d'hydrocarbures	
				07	B07Z	GB07Z	extraction de minerais métalliques	
				08	B08Z	GB08Z	autres industries extractives	
				09	B09Z	GB09Z	services de soutien aux industries extractives	
	C	CA					industrie manufacturière	
			CA0				fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	
				10			fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	
					C10A	GC10A	industries alimentaires	
					C10B	GC10B	transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande	
					C10C	GC10C	transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	
					C10D	GC10D	transformation et conservation de fruits et légumes	
					C10E	GC10E	fabrication d'huiles et graisses végétales et animales	
					C10F	GC10F	fabrication de produits laitiers	
					C10G	GC10G	travail des grains ; fabrication de produits amylacés	
					C10H	GC10H	fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires	
					C10I	GC10I	fabrication d'autres produits alimentaires	
					C10K	GC10K	fabrication d'aliments pour animaux	
				11	C11Z	GC11Z	fabrication de boissons	
				12	C12Z	GC12Z	fabrication de produits à base de tabac	
							fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	
					CB0		fabrication de textiles, industrie de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	
							fabrication de textiles	
					13	C13Z	GC13Z	industrie de l'habillement
					14	C14Z	GC14Z	industrie du cuir et de la chaussure
		15	C15Z	GC15Z	industrie du cuir et de la chaussure			
				travail du bois, industries du papier et imprimerie				
		CC1		travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie				
				travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie				
			16	C16Z	GC16Z	travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie		

A 10	A21	A38	A64	A88	A129	A138	intitulés
BE suite							
			CC2				industrie du papier et du carton
				17			industrie du papier et du carton
					C17A	GC17A	fabrication de pâte à papier, de papier et de carton
					C17B	GC17B	fabrication d'articles en papier ou en carton
			CC3				imprimerie et reproduction d'enregistrements
				18	C18Z	GC18Z	imprimerie et reproduction d'enregistrements
		CD					cokéfaction et raffinage
			CD0				cokéfaction et raffinage
				19	C19Z	GC19Z	cokéfaction et raffinage
		CE					industrie chimique
			CE0				industrie chimique
				20			industrie chimique
					C20A	GC20A	fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique
					C20B	GC20B	fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums
					C20C	GC20C	fabrication d'autres produits chimiques et de fibres artificielles ou synthétiques
		CF					industrie pharmaceutique
			CF0				industrie pharmaceutique
				21	C21Z	GC21Z	industrie pharmaceutique
		CG					fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques
			CG1				fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
				22			fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
					C22A	GC22A	fabrication de produits en caoutchouc
					C22B	GC22B	fabrication de produits en plastique
			CG2				fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
				23			fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
					C23A	GC23A	fabrication de verre et d'articles en verre
					C23B	GC23B	fabrication d'autres produits minéraux non métalliques hors verre
		CH					métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements
			CH1				métallurgie
				24			métallurgie
					C24A	GC24A	sidérurgie et première transformation de l'acier
					C24B	GC24B	production de métaux précieux et d'autres métaux non ferreux
					C24C	GC24C	fonderie
			CH2				fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements
				25			fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements
					C25A	GC25A	fabrication d'éléments en métal pour la construction
					C25B	GC25B	fabrication de réservoirs, citernes et conteneurs métalliques ; fabrication de générateurs de vapeur, à l'exception des chaudières pour le chauffage central
					C25C	GC25C	fabrication d'armes et de munitions
					C25D	GC25D	forge, traitement des métaux, usinage
					C25E	GC25E	fabrication de coutellerie, d'outillage, de quincaillerie et d'autres ouvrages en métaux
		CI					fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
			CI0				fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
				26			fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
					C26A	GC26A	fabrication de composants et cartes électroniques
					C26B	GC26B	fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques
					C26C	GC26C	fabrication d'équipements de communication
					C26D	GC26D	fabrication de produits électroniques grand public
					C26E	GC26E	fabrication d'instruments et d'appareils de mesure, d'essai et de navigation ; horlogerie
					C26F	GC26F	fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électromédicaux et électrothérapeutiques
					C26G	GC26G	fabrication de matériels optique et photographique ; fabrication de supports magnétiques et optiques
		CJ					fabrication d'équipements électriques
			CJ0				fabrication d'équipements électriques
				27			fabrication d'équipements électriques
					C27A	GC27A	fabrication d'appareils ménagers
					C27B	GC27B	fabrication d'autres équipements électriques
		CK					fabrication de machines et équipements n.c.a.
			CK0				fabrication de machines et équipements n.c.a.
				28			fabrication de machines et équipements n.c.a.
					C28A	GC28A	fabrication de machines et équipements d'usage général
					C28B	GC28B	fabrication de machines agricoles et forestières
					C28C	GC28C	fabrication de machines de formage des métaux et de machines-outils

A 10	A21	A38	A64	A88	A129	A138	intitulés
BE suite							
					C28D	GC28D	fabrication d'autres machines d'usage spécifique
		CL					fabrication de matériels de transport
			CL1				industrie automobile
				29			industrie automobile
					C29A	GC29A	construction de véhicules automobiles ; fabrication de carrosseries et remorques
					C29B	GC29B	fabrication d'équipements automobiles
		CL2					fabrication d'autres matériels de transport
				30			fabrication d'autres matériels de transport
					C30A	GC30A	construction navale
					C30B	GC30B	construction de locomotives et d'autre matériel ferroviaire roulant
					C30C	GC30C	construction aéronautique et spatiale
					C30D	GC30D	construction de véhicules militaires de combat
					C30E	GC30E	fabrication de matériels de transport n.c.a.
		CM					autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements
			CM1				autres industries manufacturières n.c.a.
				31	C31Z	GC31Z	fabrication de meubles
				32			autres industries manufacturières
					C32A	GC32A	fabrication d'articles de joaillerie, bijouterie et d'instruments de musique
					C32B	GC32B	fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire
					C32C	GC32C	fabrication d'articles de sport, jeux et jouets et autres activités manufacturières
			CM2				réparation et installation de machines et d'équipements
				33	C33Z	GC33Z	réparation et installation de machines et d'équipements
	D						production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
		DZ					production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
			DZ0				production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
				35			production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
					D35A	GD35A	production, transport et distribution d'électricité
					D35B	GD35B	production et distribution de combustibles gazeux, de vapeur et d'air conditionné
	E						production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
		EZ					production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
			EZ1				captage, traitement et distribution d'eau
				36	E36Z	GE36Z	captage, traitement et distribution d'eau
			EZ2				collecte et traitement des eaux usées, traitement des déchets et dépollution
				37	E37Z	GE37Z	collecte et traitement des eaux usées
				38	E38Z	GE38Z	collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération
				39	E39Z	GE39Z	dépollution et autres services de gestion des déchets
FZ							construction
	F						construction
		FZ					construction
			FZ0				construction
				41			construction de bâtiments
					F41A	GF41A	promotion immobilière
					F41B	GF41B	construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels
				42	F42Z	GF42Z	génie civil
				43	F43Z	GF43Z	travaux de construction spécialisés
GI							commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration
	G						commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
		GZ					commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
			GZ1				commerce et réparation d'automobiles et de motocycles
				45	G45Z	GG45Z	commerce et réparation d'automobiles et de motocycles
			GZ2				commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles
				46	G46Z	GG46Z	commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles
			GZ3				commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles
				47	G47Z	GG47Z	commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles
	H						transports et entreposage
		HZ					transports et entreposage
			HZ1				transports terrestres et transport par conduites
				49			transports terrestres et transport par conduites
					H49A	GH49A	transports ferroviaires
					H49B	GH49B	autres transports terrestres de voyageurs
					H49C	GH49C	transports routiers de fret et par conduites
			HZ2				transports par eau

A 10	A21	A38	A64	A88	A129	A138	intitulés
GI suite							
				50	H50Z	GH50Z	transports par eau
			HZ3				transports aériens
				51	H51Z	GH51Z	transports aériens
			HZ4				entreposage et services auxiliaires des transports
				52	H52Z	GH52Z	entreposage et services auxiliaires des transports
			HZ5				activités de poste et de courrier
				53	H53Z	GH53Z	activités de poste et de courrier
	I						hébergement et restauration
		IZ					hébergement et restauration
			IZ0				hébergement et restauration
				55	I55Z	GI55Z	hébergement
				56	I56Z	GI56Z	restauration
JZ							
							information et communication
	J						information et communication
		JA					édition, audiovisuel et diffusion
			JA1				édition
				58	J58Z	GJ58Z	édition
			JA2				production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale ; programmation et diffusion
				59	J59Z	GJ59Z	production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale
				60	J60Z	GJ60Z	programmation et diffusion
		JB					télécommunications
			JB0				télécommunications
				61	J61Z	GJ61Z	télécommunications
		JC					activités informatiques et services d'information
			JC0				programmation, conseil et autres activités informatiques ; services d'information
				62	J62Z	GJ62Z	programmation, conseil et autres activités informatiques
				63	J63Z	GJ63Z	services d'information
KZ							
							activités financières et d'assurance
	K						activités financières et d'assurance
		KZ					activités financières et d'assurance
			KZ1				activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite
				64			activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite
					K64Z		activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite
						GK64H	activités des services financiers, hors sifim
						GK64S	activités des services financiers, sifim
			KZ2				assurance
				65	K65Z	GK65Z	assurance
			KZ3				activités auxiliaires de services financiers et d'assurance
				66	K66Z	GK66Z	activités auxiliaires de services financiers et d'assurance
LZ							
							activités immobilières
	L						activités immobilières
		LZ					activités immobilières
			LZ0				activités immobilières
				68			activités immobilières
					L68A	GL68A	activités des marchands de biens immobiliers et activités immobilières pour compte de tiers
					L68B		location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués
						GL68R	location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués (loyers réels)
LI							
						GL68I	dont : loyers imputés des logements occupés par leur propriétaire
		LI					dont : loyers imputés des logements occupés par leur propriétaire
			LI0				dont : loyers imputés des logements occupés par leur propriétaire
MN							
							activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien
	M						activités spécialisées, scientifiques et techniques
		MA					activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques
			MA1				activités juridiques et comptables ; conseil de gestion ; activités des sièges sociaux
				69	M69Z	GM69Z	activités juridiques et comptables
				70	M70Z	GM70Z	activités des sièges sociaux ; conseil de gestion
			MA2				activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques
				71	M71Z	GM71Z	activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques

A 10	A21	A38	A64	A88	A129	A138	intitulés
MN suite							
		MB					recherche-développement scientifique
			MB0				recherche-développement scientifique
				72	M72Z		recherche-développement scientifique
						GM72M	recherche-développement scientifique (marchande)
						GM72N	recherche-développement scientifique (non marchande)
		MC					autres activités spécialisées, scientifiques et techniques
			MC1				publicité et études de marché
				73	M73Z	GM73Z	publicité et études de marché
			MC2				autres activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités vétérinaires
				74	M74Z	GM74Z	autres activités spécialisées, scientifiques et techniques
				75	M75Z	GM75Z	activités vétérinaires
	N						activités de services administratifs et de soutien
		NZ					activités de services administratifs et de soutien
			NZ1				activités de location et location-bail
				77	N77Z	GN77Z	activités de location et location-bail
			NZ2				activités liées à l'emploi
				78	N78Z	GN78Z	activités liées à l'emploi
			NZ3				activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes
				79	N79Z	GN79Z	activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes
			NZ4				enquêtes et sécurité ; services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager ; autres activités de soutien
				80	N80Z	GN80Z	enquêtes et sécurité
				81	N81Z	GN81Z	services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager
				82	N82Z	GN82Z	activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises
OQ							administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale
	O						administration publique
		OZ					administration publique
			OZ0				administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire
				84	O84Z	GO84Z	administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire
	P						administration publique
		PZ					enseignement
			PZ0				enseignement
				85	P85Z		enseignement
						GP85M	enseignement (marchand)
						GP85N	enseignement (non marchand)
	Q						santé humaine et action sociale
		QA					activités pour la santé humaine
			QA0				activités pour la santé humaine
				86	Q86Z		activités pour la santé humaine
						GQ86M	activités pour la santé humaine (marchande)
						GQ86N	activités pour la santé humaine (non marchande)
		QB					hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement
			QB0				hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement
				87	Q87Z		hébergement médico-social et social
						GQ87M	hébergement médico-social et social (marchand)
						GQ87N	hébergement médico-social et social (non marchand)
				88	Q88Z		action sociale sans hébergement
						GQ88M	action sociale sans hébergement (marchand)
						GQ88N	action sociale sans hébergement (non marchand)
RU							autres activités de services
	R						arts, spectacles et activités récréatives
		RZ					arts, spectacles et activités récréatives
			RZ1				arts, divertissement et musées
				90	R90Z		activités créatives, artistiques et de spectacle
						GR90M	activités créatives, artistiques et de spectacle (marchandes)
						GR90N	activités créatives, artistiques et de spectacle (non marchandes)
				91	R91Z		bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles
						GR91M	bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles (marchandes)
						GR91N	bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles (non marchandes)
				92	R92Z	GR92Z	organisation de jeux de hasard et d'argent
			RZ2				activités sportives, récréatives et de loisirs
				93	R93Z		activités sportives, récréatives et de loisirs
						GR93M	activités sportives, récréatives et de loisirs (marchandes)
						GR93N	activités sportives, récréatives et de loisirs (non marchandes)

A 10	A21	A38	A64	A88	A129	A138	intitulés
RU suite							
	S						autres activités de services
		SZ					autres activités de services
			SZ1				activités des organisations associatives
				94	S94Z		activités des organisations associatives
						GS94M	activités des organisations associatives (marchandes)
						GS94N	activités des organisations associatives (on marchandes)
			SZ2				réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques
				95	S95Z	GS95Z	réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques
			SZ3				autres services personnels
				96	S96Z	GS96Z	autres services personnels
	T						activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
		TZ					activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
			TZ0				activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
				97	T97Z	GT97Z	activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique
				98	T98Z		activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
	U						activités extra-territoriales
		UZ					activités extra-territoriales
			UZ0				activités des organisations et organismes extraterritoriaux
				99	U99Z		activités des organisations et organismes extraterritoriaux

annexe 2

Liste des catégories juridiques du périmètre ESS harmonisé avec l'INSEE

CJ	libellé CJ	famille
5191	société de caution mutuelle	coopératives
5192	société coopérative de banque populaire	coopératives
5193	caisse de crédit maritime mutuel	coopératives
5194	caisse (fédérale) de crédit mutuel	coopératives
5195	association coopérative inscrite (droit local Alsace Moselle)	coopératives
5196	caisse d'épargne et de prévoyance à forme coopérative	coopératives
5203	société en nom collectif coopérative	coopératives
5307	société en commandite simple coopérative	coopératives
5309	société en commandite par actions coopérative	coopératives
5432	SARL d'intérêt collectif agricole (SICA)	coopératives
5443	SARL coopérative de construction	coopératives
5451	SARL coopérative de consommation	coopératives
5453	SARL coopérative artisanale	coopératives
5454	SARL coopérative d'intérêt maritime	coopératives
5455	SARL coopérative de transport	coopératives
5458	SARL coopérative de production (SCOP)	coopératives
5459	SARL union de sociétés coopératives	coopératives
5460	autre SARL coopérative	coopératives
5505	SA à participation ouvrière à conseil d'administration	coopératives
5532	SA mixte d'intérêt collectif agricole (SICA) à CA	coopératives
5543	SA coopérative de construction à conseil d'administration	coopératives
5547	SA coopérative de production de HLM à CA	coopératives
5551	SA coopérative de consommation à conseil d'administration	coopératives
5552	SA coopérative de commerçants détaillants à CA	coopératives
5553	SA coopérative artisanale à conseil d'administration	coopératives
5554	SA coopérative (d'intérêt) maritime à conseil d'administration	coopératives
5555	SA coopérative de transports à conseil d'administration	coopératives
5558	SA coopérative de production (SCOP) à CA	coopératives
5559	SA union de sociétés coopératives à CA	coopératives
5560	autre SA coopérative à conseil d'administration	coopératives
5605	SA à participation ouvrière à directoire	coopératives
5632	SA d'intérêt collectif agricole (SICA)	coopératives
5643	SA coopérative de construction à directoire	coopératives
5647	SA de production de HLM anonyme à directoire	coopératives
5651	SA coopérative de consommation à directoire	coopératives
5652	SA coopérative de commerçants détaillants à directoire	coopératives
5653	SA coopérative artisanale à directoire	coopératives
5654	SA coopérative (d'intérêt) maritime à directoire	coopératives
5655	SA coopérative de transport à directoire	coopératives

5658	SA coopérative de production(SCOP) à directoire	coopératives
5659	SA union de sociétés coopératives à directoire	coopératives
5660	autre SA coopérative à directoire	coopératives
6100	Caisse d'Épargne et de Prévoyance	coopératives
6316	coopérative d'utilisation du matériel agricole en commun (CUMA)	coopératives
6317	société coopérative agricole	coopératives
6318	union de sociétés de coopérative agricole	coopératives
6411	société d'assurance mutuelle	mutuelles
6532	société civile d'intérêt collectif agricole (SICA)	coopératives
6543	société civile coopérative de construction	coopératives
6551	société civile coopérative de consommation	coopératives
6554	société civile coopérative (d'intérêt) maritime	coopératives
6558	société civile coopérative entre médecins	coopératives
6560	autre société civile coopérative	coopératives
6595	caisse (locale) de crédit mutuel	coopératives
6596	caisse de crédit agricole mutuel	coopératives
8140	mutualité sociale agricole	mutuelles
8210	mutuelle	mutuelles
8250	assurance mutuelle agricole	mutuelles
8290	autre organisme mutualiste	mutuelles
9210	association non déclarée	associations
9220	association déclarée	associations
9221	association d'insertion par l'économique	associations
9222	association intermédiaire	associations
9223	groupement d'employeurs	associations
9230	association reconnue d'utilité publique	associations
9260	association de droit local	associations
9300	fondations	fondations

Liste des activités soustraites de la précédente sélection

tous CJ	codes APE: 84 (Administration publique)
tous CJ	code APE: 94.11Z (Organisations patronales et consulaires)
tous CJ	code APE: 94.20Z (Syndicats de salarié)
tous CJ	code APE: 94.91Z (Organisations religieuses)
tous CJ	code APE: 94.92Z (Organisations politiques)

**cette étude est publiée
par la CRES Haute-Normandie**
32 avenue de Bretagne
76100 Rouen
tél. 02 35 63 50 05
www.cres-haute-normandie.org
facebook.com/CRES.HN

direction de publication :

Jean-Luc Masurier

rédaction :

Yoann Quint

mise en page :

pôles, rouen .//. www.poles.fr

© 2011

ISBN 978-2-9524891-4-0

L'EMPLOI DE L'ESS ET DANS L'ESS EN HAUTE-NORMANDIE



Ce document se veut une présentation détaillée des données quantitatives disponibles sur ce que représente l'économie sociale et solidaire (ESS), et plus particulièrement l'emploi de l'ESS et dans l'ESS, en Haute-Normandie. Afin d'offrir une information pertinente et la plus exhaustive possible aux lecteurs, il a été choisi de proposer une analyse par secteur d'activités, précédée par une information globale et panoramique, des chiffres régionaux. L'enjeu a donc été de chercher à mettre au jour les spécificités de fait des structures de l'économie sociale et solidaire, en les comparant aux entités de production répondant à d'autres logiques d'organisation (public et privé hors ESS) et exerçant le même type d'activités. Ces comparatifs ont ainsi été faits dès lors que la disponibilité des données le permettait.

Afin de nous appuyer sur des données consolidées et fiables, les CRES ont fait le choix d'utiliser les fichiers de l'INSEE qui ne sont accessibles qu'avec un décalage de deux ans. C'est donc avec ce souci de coller au plus près à la réalité que nous proposons aux lecteurs cette étude présentant les situations qui nous intéressent telles qu'elles étaient en 2008* ; une année d'autant plus importante et intéressante à observer qu'elle fut celle du début de la crise que nous traversons depuis. Toujours par souci de coller au plus près à la réalité, ce rapport apporte peu d'interprétation aux données disponibles. Une interprétation pertinente nécessiterait en effet la mise en place de processus collégiaux permettant un croisement de regards, absolument nécessaire pour approcher une compréhension intégrant la complexité des bouleversements sociaux, économiques et politiques qui transparaissent dans les indicateurs mesurables. L'objectif est ici d'attirer l'attention et de fournir des données traitées aux décideurs territoriaux, aux acteurs de l'ESS et à ceux de l'intelligence territoriale. La CRES HN travaille par ailleurs, en ce moment même, à la mise en place d'un observatoire de l'ESS en Haute-Normandie qui permettra de créer les processus, instances et dynamiques requis pour plus d'intelligence et d'intelligibilité de l'ESS, pour son développement et celui du territoire.

*les bases de données de l'INSEE n'étant disponibles qu'avec un décalage de deux ans nécessaire à leur consolidation.



cres
Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
de Haute Normandie

